



HAL
open science

Généalogie 4.0 : la révolution de l'intelligence artificielle ? Des technologies et des hommes

Patricia Machet

► **To cite this version:**

Patricia Machet. Généalogie 4.0: la révolution de l'intelligence artificielle ? Des technologies et des hommes. Histoire. 2023. dumas-04248822

HAL Id: dumas-04248822

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04248822v1>

Submitted on 18 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Généalogie 4.0 : la révolution de l'intelligence artificielle ?

Des technologies et des hommes

Patricia MACHET

Diplôme Universitaire Approfondissement en Généalogie

Promotion Rosa Bonheur 2022-2023 à distance

Sous la direction de Stéphane Cosson

Remerciements

Mes remerciements vont à :

Sandrine Heiser, cheffe de projet « accès sécurisé à distance » aux Archives nationales et Lydiane Gueit-Montchal, directrice des Archives départementales d'Indre-et-Loire pour leur éclairage avisé du monde des archives.

Yann Guillerm, community manager & rédacteur chez Filae, Benoît de Maigret, directeur des partenariats et de la communauté Geneanet, et Marie Cappart, country manager Belgique chez MyHeritage, Nadine Laubin, fondatrice de l'entreprise Géné@ssistance et Brigitte Billard, généablogueuse et ambassadrice Geneatech pour leur disponibilité et leurs conseils d'experts.

Marie-Odile Mergnac, directrice d'Archives & Culture, Jérôme Malhache, généalogiste professionnel, Charles Hervis, rédacteur en chef de La Revue française de Généalogie qui m'ont gentiment accordé du temps et partagé leur connaissance du marché.

Sans oublier les associations de généalogie pour leur accueil et leurs renseignements, en particulier Jean-François Pellan, président du Cercle Généalogique du Finistère, Mireille Pailleux, ex-présidente du Cercle de généalogie et d'histoire du LCL et Crédit Agricole SA et de l'Union des Cercles Généalogiques d'Entreprises, Luc Assous, président d'honneur de l'association Les Marmottes de Savoie, Patricia Pillorger, présidente du Centre Généalogique de Touraine et de l'Union Généalogique du Centre Val-de-Loire, Maryvonne Ploquien de l'Association Généalogique de l'Anjou, Jean-Claude Le Bloas, secrétaire général du Centre Généalogique des Côtes-d'Armor, ainsi que la Fédération Française de Généalogie.

Je remercie l'équipe enseignante du DU Approfondissement en Généalogie de l'université de Nîmes et notre directeur de mémoire Stéphane Cosson, pour nous avoir conduits vers de nouveaux horizons...

Je remercie chaleureusement mes amis généalogistes pour leurs échanges passionnés et passionnants, Mireille, Maryvonne, Chantal, Jean-Paul, Stéphanie, Cédric et Laurent.

Et enfin, un grand merci à ma famille pour sa patience et son soutien.

« Je, soussignée Patricia Machet certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions, empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »

Illustrations couverture et pages intérieures :

Images créées avec Bing Image Creator, l'assistant IA de Microsoft.

Nuage de mots créé avec Codeur.

Introduction

Généalogie 4.0 : la révolution de l'intelligence artificielle ?

L'intérêt des Français pour la généalogie n'a cessé de s'accroître depuis les années 1970. La généalogie serait même devenue la troisième activité préférée des Français, après le bricolage et le jardinage.

En cinquante ans, la vie des Français a évolué, leur quotidien a été bouleversé et continue de l'être par les nouvelles technologies. Tout naturellement, il en va de même pour la généalogie.

La Généalogie 4.0 désigne, ce qui est à notre sens, la quatrième révolution technologique de la généalogie, celle de l'intelligence artificielle. Nous avons choisi le terme de Généalogie 4.0 en analogie avec l'Industrie 4.0¹.

Quelles sont les technologies adoptées par les généalogistes ? Quels bénéfices attendre de l'intelligence artificielle ? Nous ferons un état de l'art dans la première partie.

Les nouvelles technologies ont-elles favorisé l'arrivée de nouveaux généalogistes ? Qui sont les généalogistes d'aujourd'hui ? Quel impact ont-elles sur l'écosystème de la généalogie ? Autant de questions auxquelles nous essayerons de répondre en seconde partie.

Est-il plus simple de faire de la généalogie aujourd'hui ? Comment ces innovations transforment-elles la pratique de la généalogie ? Nous nous intéresserons dans cette dernière partie aux motivations des généalogistes, à leur pratique et à l'impact des technologies sur la généalogie d'aujourd'hui.

¹ L'Industrie 4.0, ou Industrie du Futur, est la quatrième révolution industrielle. Elle fait référence à la transformation de l'industrie et des systèmes de production, grâce à l'émergence de nouvelles technologies (l'intelligence artificielle, l'Internet des Objets, le cloud et le Big Data) qui rendent l'usine « intelligente ».

Partie I -

Nouvelles technologies et généalogie : vers la quatrième révolution



Chapitre 1 - Les étapes technologiques de la généalogie

L'utilisation des technologies de pointe dans la généalogie n'est pas un phénomène nouveau bien qu'il se soit accéléré ces dernières années. En effet, contrairement à l'image d'Epinal du généalogiste, qui est souvent perçu comme « *un retraité qui disparaît sous une pile de papiers poussiéreux* », les généalogistes ont toujours su tirer parti des avancées technologiques pour mener leurs recherches, échanger avec d'autres passionnés et partager leurs trouvailles.

Souvenons-nous des innovations qui peuvent certes faire sourire les généalogistes d'aujourd'hui mais qui ont été de véritables révolutions à leur époque ! Elles sont intervenues dans tous les domaines de la généalogie. Voici une liste chronologique de quelques-unes de ces innovations.

I - Technologies et généalogie : des évolutions dans tous les domaines

1. Les instruments de recherche :

- Dépouillements des associations consultables en version papier ;
- Puis sous forme de microfiches ;
- Bases de données associatives et bases sur Minitel ;
- Bases de données accessibles en ligne et bases connectées aux documents des associations, des archives et des sites marchands.

2. Les outils de travail du généalogiste :

- Les fiches familiales et arbres papiers ;
- Les logiciels de généalogie ;
- Les plateformes collaboratives ;
- Les logiciels et plateformes nouvelles générations.

3. Les outils de partage et de publication de la généalogie :

- L'arbre grand format dessiné, ou rempli avec sa plus belle écriture à l'encre de Chine, les gros classeurs avec fiches familiales et individuelles et les dossiers ;
- Les listes éclair, listes ascendantes ou descendantes et autres représentations informatisées d'arbres (en roue, par quartier, etc.) ;
- L'arbre en ligne accessible pour tous ou partagé avec un cercle de proches ;
- Les arbres connectés permettant de trouver en un clic de nouveaux cousins.

4. Les supports pour raconter l'histoire de nos ancêtres :

- Le petit journal familial, le livre édité ;
- L'article publié dans la revue des cercles généalogiques ;
- Le site Web personnel ;
- Les histoires d'ancêtres racontées sur un geneablog, les livres imprimés en ligne, les story telling, les vidéos...

5. La communication entre passionnés

- Du cercle élitiste des sociétés savantes d'histoire locale à celui plus démocratique des associations de généalogie.
- Lors des permanences des associations : uniquement physiques puis combinant le meilleur du monde physique et du distanciel.
- Dans les salons de généalogie organisés par les associations ou des professionnels, dans les congrès nationaux organisés par la Fédération Française de Généalogie. Tous ont su bénéficier des apports du virtuel et de la captation audiovisuelle.
- Sans oublier les groupes Yahoo (de 2001 à 2020) et les forums des associations remplacés par les Facebook, Twitter, Twitch et autres médias sociaux.

6. La formation :

- L'apprentissage terrain en se basant sur les rares premiers guides de généalogie ;
- L'encadrement des anciens et l'entraide au sein des associations de généalogie ;
- L'entraide, prolongement des échanges associatifs à travers les groupes Yahoo, forums puis groupes Facebook et autres médias sociaux ;
- Les formations à distance qu'elles soient dispensées par les associations, les archives, les professionnels de la généalogie (généalogistes professionnels, presse, sites spécialisés...), les universités et autres organismes de formation.

II - Les révolutions technologiques de la généalogie

La généalogie a connu plusieurs phases ou « révolutions » marquées par des avancées technologiques. Voici un aperçu de ces innovations et de leur impact sur la recherche généalogique.

Pendant longtemps, les seuls instruments de recherche à disposition des généalogistes, ont été les inventaires détaillés et fichiers nominatifs rédigés par des érudits et archivistes au XIX^e siècle.

La première grande innovation n'est pas technologique mais est le résultat du travail remarquable de petites fourmis, réalisé par les bénévoles des associations généalogiques. À partir des années 1970-1980, ils ont entrepris le dépouillement systématique des registres paroissiaux et d'état civil. Ces documents, manuscrits ou dactylographiés, permettaient un gain de temps considérable et offraient une aide précieuse pour analyser les données (par patronyme, par village, etc.) avant de consulter les registres eux-mêmes. Ils étaient toutefois accessibles uniquement sur place, comme les documents d'archives.

1) La première révolution : microfiche et microfilm, des lecteurs à manivelles aux lecteurs électriques

Quelle révolution lorsque nous sommes passés à la microfiche et au microfilm !

Ces supports permettaient la diffusion des dépouillements aux membres des associations sans qu'ils aient à se déplacer au siège de l'association parfois situé dans une autre région. Il fallait cependant disposer d'un lecteur de microfiches ou se rendre dans un centre d'archives ou une bibliothèque équipée.

Les campagnes de microfilmage des registres paroissiaux et de l'état civil menées par les Archives départementales ou par la Société Généalogique de l'Utah (les Mormons)² ont à la fois assuré la préservation des originaux de plus en plus consultés avec le boom de la généalogie et apporté de nombreux avantages aux généalogistes. Même si cette innovation est parfois teintée du regret de ne plus toucher les registres originaux...

- ➔ La plupart des dépôts d'archives ne limitaient pas, en salle de lecture, la consultation du nombre de bobines contrairement à celle du nombre de registres ;
- ➔ Les copies des registres sous forme de bobine, a facilité les échanges entre dépôts ;
- ➔ Certaines associations ont même fait l'acquisition de bobines.

2) La seconde révolution : informatique, bases de données, logiciels et Minitel...

Nous n'en sommes pas encore à l'ère du Web ni de la transformation numérique, mais plutôt aux débuts de l'informatique et des ordinateurs personnels.

Les généalogistes bénévoles ont **saisi sur ordinateur** leurs dépouillements, étape chronophage qui a donné naissance à des **bases de données associatives**.

Les archivistes ont fait de même avec les inventaires, et ont créé de nouveaux **instruments de recherche informatisés**.

Ces derniers étaient toutefois consultables sur place sur les ordinateurs des associations ou des archives... sinon il fallait acquérir une version imprimée !

L'informatisation a changé la façon d'accéder et d'analyser l'information. Plus besoin de feuilleter de nombreux relevés papier pour trouver le lieu d'un mariage : les recherches devenaient plus rapides et plus étendues, tenant compte des déplacements insoupçonnables de nos ancêtres.

Dans un premier temps, ces bases de données sont restées locales, voire départementales.

Particularité française, les premières bases et services généalogiques connectés, ont été développés sur **Minitel**, par la société SWIC de Laurent Fordant, rachetée par NotreFamille.com en 2006. De 1990 à 2010, les généalogistes pouvaient consulter, moyennant le coût d'une connexion, les relevés d'actes d'état civil sur le Minitel (ce qui a généré parfois une belle source de revenus pour certains cercles généalogiques³).

L'équipement croissant en **ordinateurs personnels** (qui ne sont pas encore portables, et nous sommes loin d'imaginer consulter et travailler notre généalogie sur tablette ou smartphone), s'accompagne aussi du développement de **logiciels spécifiques à la généalogie**.

² Le protocole d'accord signé entre les Archives nationales de France et la société généalogique de Salt Lake City, date du 28 octobre 1960, approuvé par un arrêté pris par le ministère de la Culture et de la Communication le 28 septembre 1987 et mis à jour pour suivre les recommandations de la CNIL sur la diffusion d'archives sur Internet par l'arrêté du 8 juillet 2022. Il autorisait la société généalogique à microfilmer, sous le contrôle des archives qui le souhaitaient, les registres d'état civil de plus de cent ans, conservés dans les dépôts d'archives communaux ou départementaux, en échange de la remise d'un exemplaire des microfilms réalisés. Les objectifs étant pour les Archives nationales de France de concilier les besoins de conservation et de communication de ces documents de plus en plus consultés par le public. Pour les membres de la Société Généalogique de l'Utah, d'identifier leurs ancêtres dans un but religieux (les Mormons baptisant leurs ancêtres a posteriori). Ce dernier point a suscité de vives polémiques et certains conseils généraux ont préféré financer le microfilmage par eux-mêmes.

³ Le système de diffusion de la Fédération Française de Généalogie, Bigenet, procurera aussi des revenus non négligeables, aux associations qui touchaient un pourcentage du revenu généré par les actes achetés par les internautes.

Parmi la myriade de logiciels, gratuits ou payants, créés depuis la fin des années 1990, deux logiciels français se distinguent par leur longévité⁴ : **Généatique**, conçu pour PC dès 1987 et commercialisé par le CDIP en 1992, et **Heredis**, créé initialement pour MacIntosh en 1994.

Ces logiciels et les plateformes généalogiques utilisent le format **Gedcom** développé par l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours en 1987, qui est devenu une norme internationale d'échange de fichiers généalogiques.

Les généalogistes ont progressivement abandonné les fiches individuelles et familiales, les arbres papiers et les classeurs, pour s'équiper de logiciels de travail et de présentation de leurs recherches.

3) La troisième révolution : Internet, groupes Yahoo, plateformes collaboratives, bases de données en ligne et numérisation

La troisième révolution, la plus importante que nous ayons connue à ce jour, est sans doute arrivée avec le développement des usages d'**Internet** et la **transformation numérique** qui en a découlé. C'est celle qui a véritablement changé la manière de faire de la généalogie.

En France, Le grand public se lance timidement sur Internet à partir de 1994⁵. Dès lors, les initiatives se multiplient dans le domaine de la généalogie.

Les premières plateformes collaboratives font leur apparition en France

L'un des précurseurs en la matière est probablement **Geneanet, plateforme collaborative**, lancée le 2 décembre 1996 par Jacques Le Marois, Jérôme Abela et Julien Cassaigne avec comme slogan « The Genealogical Database Network » qui permet aux généalogistes de publier et de partager leurs données.

Les bases de données en ligne se développent également

Bigenet, la base de données nationale de la Fédération Française de Généalogie (FFG), rassemble les relevés des associations fédérées, et les rend accessibles sur Internet, moyennant une redevance, de 2002 à 2019.

Geneabank, approche concurrente, et toujours active, regroupe les dépouillements d'associations fédérées ou non. Les associations distribuait des points à leurs adhérents pour pouvoir faire leurs recherches dans la base nationale de Geneabank.

Des communautés d'échange et d'entraide se développent sur le Web

Les listes ou **groupes Yahoo**, véritables espaces de discussion, publics ou privés, se sont multipliés dans le milieu des années 2000. Ils permettaient aux membres de communiquer et de s'entraider plus rapidement, sans attendre la publication « des questions et des réponses » dans les magazines et revues des associations ou dans la presse spécialisée.

Ces groupes ont disparu avec la fermeture du service le 15 décembre 2020. Ils ont été remplacés par les **groupes Facebook** qui ont rejoint les premières pages dédiées à la généalogie créées dans les années 2008-2009 comme celles de Geneanet, Bigenet, FranceGenWeb.

⁴ Ces deux acteurs majeurs sont toujours présents sur le marché du logiciel et continuent d'innover chaque année. De nombreux autres logiciels ont été développés depuis, gratuits ou payants, plus ou moins pérennes...

⁵ En France, Internet est utilisé par le grand public dès 1994 mais il faut véritablement attendre le milieu des années 2000 pour qu'Internet se démocratise. Depuis 2010, le taux d'équipement et de connexion à Internet n'a cessé d'augmenter. Selon [l'ARCEP](#) en France en 2022, plus de 9 personnes sur 10 sont internautes.

Dès 2009, La Fédération Française de Généalogie⁶ s'interrogeait sur l'usage et l'avenir de Facebook pour la généalogie.

Les archives en ligne

Mais revenons sur la plus grande innovation de l'époque : les archives en ligne.

Grâce à l'avènement du Web, les associations de généalogie et les services d'archives ont pu créer leurs propres sites Internet. Initialement conçus comme de simples vitrines pratiques, ces sites sont devenus, au fil du temps, des outils indispensables non seulement pour préparer ses recherches en archives, mais aussi pour effectuer des recherches en ligne.

Depuis 2010, la généalogie a connu un essor considérable grâce aux campagnes de **numérisation des archives** et **leur mise en ligne** a ouvert de nouvelles possibilités de consultation à distance.

Les archives numérisées, qui n'étaient accessibles qu'en salle de lecture auparavant, sont venues progressivement enrichir les sites Internet des Archives départementales, des Archives nationales, des sites d'archives spécialisées (Service historique de la Défense avec le site Mémoire des Hommes, les Archives nationales d'outre-mer, les Archives du monde du travail, les Archives diplomatiques...), la Bibliothèque nationale de France et son site incontournable, Gallica...

Dès 2009, les annonces de mises en ligne d'archives numérisées ont commencé à être relayées par la presse, les listes de diffusion, les médias sociaux etc. Chaque nouvelle mise en ligne créait le buzz : c'était l'information majeure du monde de la généalogie que chacun partageait autour de lui. La FFG a créé sa rubrique « Rue des Archives », la Revue française de Généalogie (RFG) mettait à jour régulièrement la carte de France des mises en ligne de l'état civil sur les sites des Archives départementales.

Parmi les mises en ligne remarquables de 2009, on peut citer :

- Le site des Archives départementales des Côtes d'Armor qui avait mis en ligne toutes les images numérisées des registres paroissiaux et d'état civil du département (jusqu'en 1905), et qui associait les images à la base de données des dépouillements du CG22⁷. Le Centre généalogique des Côtes d'Armor, pionnier en matière d'informatique, a développé très tôt des applications facilitant le travail des généalogistes.
- La mise en ligne des registres paroissiaux par les Archives départementales d'Indre-et-Loire⁸ et l'annonce d'un plan 2010-2011. Le site proposait déjà les inventaires, permettant de préparer les recherches à l'avance et une belle collection de cartes postales.

Puis, à l'occasion des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, ce sont les archives militaires qui ont fait l'objet de campagnes de numérisation et de mises en ligne. Aujourd'hui, en plus de l'état civil et des registres matricules militaires, nous pouvons trouver sur les sites des archives, selon les départements, les recensements de population, les tables de succession & absences, le cadastre, les registres d'écrous, des répertoires de notaires voire des minutes en ligne, les tables de l'enregistrement... les collections en ligne s'enrichissent régulièrement.

⁶ [Au secours, ma mère est sur Facebook ! - Le blog de la Fédération Française de Généalogie, reconnue d'utilité publique \(over-blog.org\)](#)

⁷ [Côtes d'Armor : l'état civil complété \(rfgenealogie.com\)](#)

⁸ [AD 37 : L'Indre-et-Loire ouvre ce week-end \(rfgenealogie.com\)](#)

Archives en ligne et indexation

Le portail **Filae** (ex genealogie.com), lancé le 5 décembre 2016, propose de coupler les archives en ligne et les bases de données.

Cette offre est alors révolutionnaire pour le monde généalogique français : le moteur de recherche permet d'interroger la base nominative constituée à partir de la quasi-intégralité de l'état civil métropolitain du XIX^e siècle et d'afficher l'image d'archive correspondante. Soit à l'époque, plus de 100 millions de pages d'état-civil contenant 200 millions d'actes, indexés.

Filae s'appuie sur les lois régissant l'open-data, la loi Lemaire pour une République numérique et la loi Valter relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public, entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2016. Filae a pu collecter les images d'état civil mises à disposition par les Archives départementales et ainsi procéder à leur indexation.

Depuis lors, le portail s'étoffe régulièrement de nouvelles collections. Les clients Filae, moyennant un abonnement annuel, peuvent donc faire des recherches généalogiques depuis leur ordinateur connecté à Internet, sans même s'aventurer sur les sites des archives⁹.

La nouveauté du portail, réside dans la couverture quasi nationale et dans la diversité des sources proposées. Car il existe déjà, dans le domaine associatif et des services d'archives, des initiatives d'indexation pointant ou référant les images des registres d'état civil, comme nous l'avons vu avec l'exemple du CG22 mais elles ont une couverture géographique limitée.

Aujourd'hui, le généalogiste a le choix et peut accéder au même genre de services payants ou gratuits (proposant des fonds d'archives complémentaires) auprès d'autres plateformes. Et ce, même si les deux grands français ont fait le choix en 2021, après une tentative avortée de rapprochement, de s'associer à deux grands acteurs de la généalogie mondiale : Filae a été racheté par My Heritage et Geneanet par **Ancestry**.

- **Geneanet** mise sur le collaboratif pour le partage des arbres en ligne de ses membres, la diffusion des relevés des associations et de documents numérisés ou indexés.
- **My Heritage** donne accès aux arbres de ses clients et à de nombreux fonds historiques, à l'international.
- **Family Search**, plateforme gratuite, mondiale, créée par l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, privilégie le collaboratif et les documents collectés à travers le monde.

4) La quatrième révolution : OCR, HTR, collaboratif et crowdsourcing, transcription et indexation automatisée, intelligence artificielle, ADN...

Ces dernières nouveautés technologiques aux acronymes énigmatiques, nous font entrer dans la quatrième révolution de la généalogie, celle de la **Généalogie 4.0**.

Cette nouvelle ère est caractérisée par l'utilisation de technologies avancées telles que l'intelligence artificielle, l'analyse ADN et les réseaux sociaux pour aider les généalogistes à découvrir leur histoire familiale. C'est ce que nous allons voir dans les prochains chapitres.

Nous commencerons par quelques définitions. Puis, nous verrons, à partir de cas pratiques, comment ces technologies appliquées aux archives et aux plateformes généalogiques offrent de nouveaux services qui vont transformer nos méthodes de recherches.

⁹ Nous reviendrons sur ce point dans la troisième partie de ce mémoire.

Chapitre 2 - IA, OCR, HTR etc. quelques définitions

I - Qu'est-ce que l'intelligence artificielle (IA) ?

Depuis 5-6 ans, les journalistes se font l'écho des éditeurs de logiciels et d'experts de différents domaines, en nous vantant les progrès extraordinaires que l'intelligence artificielle apporte déjà dans notre quotidien et les promesses qu'elle nous réserve encore.

Surfant sur l'intérêt que suscite l'idée d'une intelligence machine et le mythe véhiculé par les films de science-fiction, chaque progrès informatique est rapidement associé à l'IA.

En réalité, si nous retenons une définition littérale de l'IA, nous ne devrions parler d'**intelligence artificielle**¹⁰, qu'à partir du moment où, un automatisme informatique ou un algorithme est capable de faire, ou de donner l'illusion de faire, ce que seul l'humain est capable de réaliser, par exemple, de voir, d'entendre ou de parler, qui sont des tâches dévolues à l'humain.

Un traitement informatique ne relève donc pas de l'IA s'il peut être réalisé par l'humain. C'est le cas par exemple, de l'action de trier des documents : un humain ou un groupe d'humains pourrait faire la même chose qu'un traitement informatique, plus lentement certes... Un moteur de recherche n'est donc pas de l'intelligence artificielle même s'il nous facilite la tâche.

En revanche, lorsque la machine reconnaît une forme, un chat, un chien, une voiture... cela relève de la vision qui est une faculté humaine. Ce n'est pas de la vision humaine mais c'est quelque chose qui s'en rapproche. Dans ce cas, les algorithmes de l'IA font ou donnent l'illusion de faire ce qui est l'apanage de l'humain. L'IA donne l'illusion de reconnaître un chat ou un chien, grâce à des techniques qui permettent de laisser croire que l'ordinateur voit.

Il en va de même pour la synthèse vocale, l'ordinateur ne parle pas, en tant que tel, mais donne l'illusion de parler.

Le **computer vision**¹¹ est une évolution des techniques que l'on utilise dans l'**OCR**¹² et qui avec le **deep learning**¹³ ont fait des progrès considérables, si bien que l'ordinateur donne l'illusion de reconnaître un chat ou un chien, alors qu'en fait, il ne sait pas forcément ce qu'est un chat ou un chien en pratique.

La « lecture » automatique de textes manuscrits, grâce aux technologies **HTR**¹⁴, **Handwritten text recognition**, est très prometteuse. La machine ne lit pas à proprement parler les écritures anciennes mais cela y ressemble. La machine transforme les images en données numériques, compréhensibles, « lisibles » par un ordinateur.

¹⁰ Les définitions que nous proposons sont regroupées, en annexe, dans un lexique élaboré à l'attention des généalogistes. Elles ne se veulent pas scientifiques mais orientées utilisateurs.

¹¹ **Computer vision** : vision par ordinateur, vision artificielle ou encore vision numérique. Technique d'apprentissage automatique permettant d'analyser une image en la transformant en une représentation numérique, prenant en compte, l'intensité des pixels, les formes particulières...

¹² **OCR : Optical Character Recognition** ou Reconnaissance Optique de Caractères en français. Processus informatique qui permet de convertir une image de texte en format texte, lisible par une machine. C'est ce qui est fait, par exemple, lorsque Gallica ou les Archives départementales mettent à disposition la presse numérisée en ligne et que vous pouvez y rechercher un terme ou un patronyme.

¹³ **Deep Learning** : technologie basée sur les réseaux de neurones artificiels mimant le cerveau humain. Les algorithmes permettent à une machine d'apprendre par elle-même à partir d'un grand volume de données d'entraînement (de l'ordre du Big Data). Ces techniques analytiques avancées sont utilisées pour la reconnaissance d'images par exemple.

¹⁴ **HTR – Handwritten Text Recognition** ou **Reconnaissance de Textes Manuscrits** : Traitement informatique permettant de transcrire un texte manuscrit automatiquement. Les images sont transformées en données numériquement codées et donc lisibles par un ordinateur.

Toutefois, nous sommes loin de ce qu'on appelle l'intelligence artificielle générale, celle de science-fiction, l'IA qui comprend, qui pense. L'IA n'est pas capable de comprendre vraiment, elle sait lire un texte mais elle ne le comprend pas.

Autre nouveauté qui fait l'objet d'un battage médiatique, c'est la **generative AI** ou **IA générative**, capable de générer de nouveaux contenus : texte, image, vidéo, audio, code informatique... en réponse à une invite ou prompt (une question écrite en langage naturel). L'IA générative repose sur des techniques de deep learning appliquées sur une méga base de données, on parle de LLM ou Large Language Models. Les modèles d'IA générative apprennent des modèles et de la structure des données d'entrée, puis génèrent de nouvelles données qui ont des caractéristiques similaires. Autrement dit, les algorithmes d'IA utilisent, « digèrent » des contenus existants pour en créer de nouvelles combinaisons. Le mécanisme ressemble à de la compréhension humaine, alors que ce n'est rien d'autre qu'une méga base de données, générée par un ordinateur, capable de restituer ce qu'elle contient, plus ou moins correctement, mais avec des résultats spectaculaires. C'est ce qui explique, en partie, l'emballage autour de ChatGPT.

Utilisés à bon escient, ChatGPT ou d'autres systèmes de generative AI tel que Bing+IA, proposent des résultats intéressants, par exemple, pour traduire un texte ou créer de toute pièce un programme informatique. Leur usage peut représenter un gain de productivité pour l'expert du domaine, capable d'en vérifier le résultat. Mais de là à écrire un script de film et espérer qu'il devienne un chef-d'œuvre du 7^e art, nous pouvons en douter, l'art n'étant pas synonyme de rareté et de sensibilité humaine ? Les mouvements de protestations et de grèves qui soulèvent le monde du cinéma américain, sont toutefois symptomatiques de l'inquiétude que suscitent ces technologies et de la nécessité d'encadrer leur usage tant sur un plan de la qualité des résultats que sur un plan éthique ou juridique, mais ceci est un autre débat.

Quel bénéfice le généalogiste peut-il tirer de l'usage de l'IA générative ? Un éclairage ou des pistes sur les sources de données à utiliser pour ses recherches ? L'intégration de telle technologie dans un corpus de données de bibliothèques ou d'archives patrimoniales pourrait également l'aider à explorer des fonds dispersés... les usages sont encore à inventer.

Dans sa forme, la plus étroite, l'intelligence artificielle est donc un domaine qui combine des techniques informatiques appliquées à des volumes importants de données (Big Data) pour permettre la résolution de problèmes.

Le **Machine Learning**¹⁵ ou **apprentissage automatique** et le **Deep Learning** ou **apprentissage en profondeur** sont fréquemment associés à l'intelligence artificielle. Ces techniques sont composées d'algorithmes qui cherchent à créer des systèmes experts qui exécutent des prévisions ou des classifications sur la base de données d'entrée.

Aujourd'hui, l'IA fait l'objet d'un grand battage médiatique, ce qui est normal pour des nouvelles technologies émergentes sur le marché.

Nous l'aurons compris, l'IA, telles que nous l'expérimentons, est loin de remplacer complètement l'humain et loin de remplacer le généalogiste. Toutefois, les apports de l'IA pour la généalogie prennent forme.

¹⁵ **Machine Learning** : analyses statistiques permettant aux ordinateurs d'améliorer leurs performances à partir de données. L'application d'algorithmes sur des jeux de données (numériques, textes, images...) et un historique permet de faire évoluer les modèles, d'identifier des patterns ou schémas.

L'IA dans sa définition étroite, a été expérimentée, depuis plusieurs années, par les experts, et nous allons voir à travers quelques cas d'usage dans le domaine archivistique ou des prestations de services généalogiques, les bénéfices pour les généalogistes. 2022 et 2023 ont été l'occasion pour les professionnels comme pour les amateurs des archives et de la généalogie, de faire le point sur ces différentes expérimentations.

II - Comment fonctionne l'intelligence artificielle (IA) ?

Avant de découvrir des cas d'usage, essayons de comprendre comment fonctionnent ces différents projets.

Les projets comprennent différents types de traitements en fonction de l'objectif final :

- **La segmentation de pages** : pour identifier par exemple les limites des différents actes et leur nature sur une page de registre d'état civil ou encore les délimitations des différents articles sur une page de journal imprimé, ou autre exemple, pour différencier les enluminures de la partie texte dans les manuscrits anciens.
- **La reconnaissance d'écriture (HTR)** pour transcrire automatiquement tout ou partie des documents pour faire de l'identification de textes, identifier des mots-clefs, des patronymes, pour faire de l'analyse textuelle...
- **La reconnaissance d'entités nommées (NER)** et le **linking (lien)** vers une page Web : pour identifier par exemple les noms de personnes, des métiers, les dates...
- Le traitement des tables et formulaires pour faire de la **base de données** et de l'analyse.
- **L'indexation** du contenu des documents pour faire de la recherche plein texte ou sur des entités identifiées.

Le principe est « simple ». Les tâches demandées à la machine s'apparentent à la lecture de textes manuscrits, à l'identification de différentes sections, de mots-clefs etc. Pour que la machine apprenne à reproduire ces tâches, il faut que l'humain les lui apprenne. Il faut donc que l'humain ait déjà réalisé ces tâches avant, pour pouvoir entraîner la machine.

Ce que va faire l'IA en réalité, c'est décoder automatiquement des données annotées, labélisées.

Pour que l'IA décode ces données il faut d'abord lui fournir des images. La première étape est donc la **numérisation des textes**. Cela nécessite parfois la collecte de documents dans différents fonds d'archives, donc un travail humain d'identification, d'analyse, de collecte...

La seconde étape, est celle de la **labélisation**. Pour que la machine reconnaisse les écritures manuscrites, il faut la codifier, la normer. Les experts et archivistes vont donc définir ces normes en s'appuyant sur des standards et des référentiels partagés. Cela aboutira à des instructions, à des consignes pour réaliser et normer la tâche de transcription humaine.

Le plus souvent, cette étape conduit à la **création d'une interface ou d'une plateforme collaborative** qui permettra de réaliser et monitorer les étapes suivantes : faire la transcription ou l'indexation, l'enregistrer dans le bon format, suivre l'évolution du travail réalisé manuellement, en vérifier la qualité et le valider avant de le fournir à la machine.

Puis vient la phase de la **vérité terrain** : il faut concrètement réaliser la tâche, donc transcrire un échantillon de textes suffisamment représentatifs pour fournir à la machine un stock de transcriptions, validées et vérifiées, qui lui permettront d'apprendre. Cette étape fait appel à des **volontaires**, parmi lesquels se trouvent de nombreux généalogistes, habitués déjà depuis quelques années à participer à des campagnes d'indexation collaborative pour l'intérêt de tous.

Les experts, les archivistes **vérifient** ensuite la qualité des transcriptions.

Suit ensuite l'étape **d'alimentation de la machine et d'entraînement des algorithmes**. En se basant sur les textes transcrits, la machine va restituer ses propres transcriptions. Celles-ci seront vérifiées par l'humain pour en mesurer le taux d'erreur.

L'étape suivante est celle de **l'optimisation du modèle**. La machine effectue la tâche, et reçoit des retours positifs ou négatifs de l'humain en fonction du résultat pour lui permettre de s'améliorer peu à peu.

Une fois que les experts ont obtenu une **qualité** et un **taux d'erreur satisfaisants**, le **modèle** est **appliqué sur un volume important de documents**. En effet, le but recherché est avant tout un gain de productivité. En raison du temps à investir dans l'apprentissage du modèle, ce gain s'obtient dans le passage à l'échelle avec la machine. Si le corpus de documents à analyser ou transcrire reste à l'échelle du possible pour l'homme, 100 - 1000 pages par exemple, mieux vaut le traiter manuellement mais si le corpus contient par exemple un million de pages, il devient plus réaliste de le faire faire par une machine.

A noter aussi que les résultats seront plus probants si le corpus est relativement homogène.

En résumé, l'intelligence artificielle est alimentée par l'humain. Il n'y a donc pas d'IA sans archivistes ni sans généalogistes. L'IA est une aide pour réaliser une tâche chronophage et traiter du volume, elle n'est pas là pour remplacer le travail qualitatif d'un paléographe.

Chapitre 3 - Les projets innovants, des initiatives archivistiques, aux retombées bénéfiques pour les généalogistes

Le XXI^e siècle est le siècle de l'information, de la création exponentielle de données, les professionnels des archives n'y échappent pas. Les formats d'archive sont multiples, les volumes à traiter, toujours grandissant¹⁶, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication peut aider les archivistes dans leurs missions de collecte, classement, conservation et communication.

Différentes expérimentations et projets dits d'intelligence artificielle ont été mis en œuvre, depuis 2015, à l'initiative des archivistes. Pour un besoin de gain de productivité dans l'exercice de leur mission et dans l'objectif de toujours valoriser au mieux les fonds innombrables et précieux dont ils ont la charge.

En effet, si les numérisations et mises en ligne de documents d'archives, rendent accessibles à distance et donc plus aisément, de nombreuses sources généalogiques, seul change le mode d'accès. Le parcours de recherche dans les méandres des archives et la recherche elle-même dans les corpus documentaires ne changent pas. En revanche, l'usage de technologies telles que la lecture automatique de textes anciens par une machine et leur indexation bouleversent la recherche elle-même tant sur un plan méthodologique (information accessible en un clic) que sur l'information qui en découle (les informations habituellement recherchées mais aussi la possibilité de croiser des sources documentaires ou d'analyser un corpus documentaire si volumineux que l'humain seul ne pourrait pas explorer).

Il ne s'agit pas ici de faire une liste exhaustive des projets innovants menés par les différents services d'archives, mais en examinant certains d'entre eux, de mettre en exergue les bénéfiques pour le généalogiste.

I - DNA Drive : une stratégie bio-inspirée de stockage sur ADN

Les Archives de France investissent dans les nouveaux modes de stockage et d'archivage. Les questions du stockage numérique, de l'identification de support pérenne, économe en énergie... sont au cœur des préoccupations des services d'archives. La pérennité et l'accessibilité aux archives de demain en dépendent. Elles sont donc cruciales et intéressent le généalogiste. Nous ne mentionnerons ici que le seul projet « DNA Drive » pour son caractère innovant et de première mondiale, mais il en existe d'autres.

Le projet « La Révolution de l'ADN » est un projet expérimental, porté par les Archives nationales, le CNRS et Sorbonne Université, qui a permis, en septembre 2021, d'encoder sur ADN deux textes emblématiques : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne de 1791. Ces textes sont désormais conservés dans des capsules métalliques résistant à toute épreuve. Ils ont rejoint l'Armoire de fer, qui contient les plus précieux documents des Archives nationales.

¹⁶ Selon le rapport d'activité des Archives de France 2021, pour la seule année 2021, les Archives de France ont reçu dans les 577 services d'archives (Archives nationales, Archives régionales, départementales, communales) : 81,5 km linéaires de nouvelles entrées d'archives papier et 44 618 Go de nouvelles entrées d'archives électroniques et ont classé 86 kml d'archives papier.

Selon le rapport Stratégie 2021 – 2025 des Archives nationales, les Archives nationales collectent, tous les ans, environ 5 kml de nouvelles archives.

Et à titre d'exemple, les Archives départementales de la Gironde, collecte environ 1kml par an de nouvelles archives papier.

Cette technologie DNA Drive, brevetée par l'équipe française, repose sur le même principe de l'ADN que nous connaissons : l'information est stockée, comme dans le vivant, sur des longs fragments d'ADN en double hélice, des chromosomes. La lecture de l'information se fait avec des séquenceurs d'ADN. La durée de conservation de l'ADN est estimée à plus de 50 000 ans dans ces capsules. Chaque capsule peut contenir une quantité d'ADN correspondant à 5000 téraoctets de données numériques.

Cette expérience est donc une réponse prometteuse aux problématiques de stockage du XXI^e siècle et permet de rassurer le généalogiste toujours soucieux de la conservation des archives et inquiet de la nécessité de devoir sacrifier trop d'archives pour des raisons matérielles et économiques.

II - Himanis : l'indexation automatique et recherche plein texte

Le projet HIMANIS pour Historical Manuscript Indexing for user-controlled Search initié en 2015, par l'IRHT (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes) en partenariat avec les Archives nationales, la BNF et un groupe de chercheurs européens, avait pour objet l'étude du plus ancien fonds conservé par les Archives nationales, les registres de la chancellerie royale des XIV^e et XV^e siècles. C'est la première expérimentation de l'HTR par les Archives nationales dont l'objectif était de pouvoir faire transcrire par ordinateur des écritures manuscrites de la même manière que le faisait l'OCR avec les imprimés.

La difficulté de l'analyse de ce Trésor des Chartes résidait dans le volume de pages à traiter (plus de 80 000 pages), la variété des langues de rédaction (latin, français, occitan) et la variété des écritures des scribes, bien que l'écriture médiévale soit assez homogène. L'indexation massive et plein texte de ces registres, a été réalisée par les chercheurs, en utilisant 0,5% du corpus pour entraîner l'IA à comprendre la structure des pages, lire les textes, identifier les différentes écritures, les langues et abréviations.

Actuellement, une interface expérimentale¹⁷, en libre accès, permet d'interroger en plein texte les précieux registres ce qui permet de pointer directement sur les pages numérisées. Une interface de consultation permettant l'accès aux images, aux transcriptions et analyses archivistiques est prévue.

Cette expérimentation très positive a véritablement ouvert la voie aux développements technologiques et expérimentations méthodologiques nécessaires aux futurs projets de reconnaissance de texte par la machine, reconnaissance d'entités nommées (Named Entities Recognition), d'encodage des transcriptions (Text Encoding Initiative), d'utilisation de la visionneuse IIF dans la plate-forme de publication.

III - LECTAUREP, pour une lecture augmentée

Le projet LECTAUREP (LECTure Automatique de Répertoires)¹⁸ est un des plus prometteurs pour les généalogistes. L'objectif de ce projet innovant, est de transcrire et d'indexer automatiquement tous les répertoires des notaires parisiens accessibles au format image sur la Salle de lecture virtuelle des Archives nationales. Soit plus de 4000 répertoires des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles.

Le répertoire de notaire est très utile pour retrouver une minute dans une étude mais son accès reste aride et fastidieux. Pouvoir lancer une recherche dans l'ensemble de ces

¹⁷ Interface expérimentale de recherche dans les registres de chancellerie : <http://himanis.huma-num.fr/himanis/>

¹⁸ Vidéo de présentation du projet LECTAUREP par les Archives nationales – 13 juin 2022 - <https://youtu.be/UMUkxQXdvVw>

documents, par nom, par étude, par type de document, par date... un rêve que le chercheur et le généalogiste ne pensaient pas réalisable il y a peu de temps.

Avec ce projet, mené de 2018 à 2021 par une équipe pluridisciplinaire des Archives nationales, du département du Minutier central parisien, du département de l'Innovation numérique du ministère de la Culture, de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) et l'université Paris Sciences et Lettres qui développe le logiciel libre Kraken-eScriptorium, le rêve commence à se concrétiser.

S'attaquer à ce type de fonds, revient à traiter un gros volume de données, de multiples écritures de scribes, un réservoir à noms propres, à prénoms et à noms de lieux et à abréviations. L'apprentissage des algorithmes s'en trouve plus long mais les premiers résultats obtenus sont encourageants.

Trois modèles ont été développés pour la lecture des répertoires, à partir d'un échantillon de plus d'un million d'images, représentatif des formats et types d'écriture. Le taux de précision sur le modèle entraîné sur les transcriptions du XVIII^e siècle est de 97,4%. Sur le XIX^e et le XX^e siècles, plus difficiles à traiter en raison de l'écriture très serrée et sans interlignage des scribes, les modèles sont fiables à 90%. Erreurs qui pourront être corrigées en améliorant les modèles (mais l'IA a ses limites), ou par le recours à des algorithmes de traitement automatique des langues (pour corriger les erreurs récurrentes par exemple) et par des campagnes de corrections participatives. De plus, ces modèles développés en open source sont mis à la disposition d'autres experts pour utilisation dans d'autres applications.

À partir des répertoires analysés, l'INRIA a également mis en place un outil de reconstitution de la page transcrite, mise en page comme l'original et un prototype de reconnaissance des entités nommées.

En proposant une « lecture augmentée », ce projet permettrait de faciliter la recherche et l'analyse des répertoires de notaires, d'identifier par exemple tous les contrats de mariage...

Il reste maintenant à appliquer ces modèles de reconnaissance d'écriture manuscrite (HTR et NER), les outils de reconstitution de la mise en page originelle des documents et de recherche avancée en plein texte, sur les archives des notaires parisiens et pourquoi pas peut-être à terme sur d'autres études en région ?

Les Archives nationales travaillent également sur l'interface de consultation pour les utilisateurs. Un projet à suivre de près !

IV - SIMARA, la rétro conversion des inventaires et fichiers anciens grâce à la transcription structurée

SIMARA, pour Saisie d'Inventaire Manuscrits Assistés par Reconnaissance Automatique a pour vocation première de faciliter le travail des archivistes qui doivent saisir manuellement les inventaires manuscrits pour les transformer en instruments de recherche accessibles au plus grand nombre et mettre en avant les richesses de certains fonds ou documents méconnus.

SIMARA est lauréat 2021 de l'appel à projets Innovation numérique du plan de relance par le numérique du Gouvernement¹⁹.

¹⁹ [France Relance : découvrez les 18 projets financés par le volet « Développer l'utilisation de la donnée dans votre administration » | numerique.gouv.fr](https://numerique.gouv.fr)

Il a été mené en partenariat avec la société française TEKLIA²⁰, spécialiste de solutions technologiques pour la reconnaissance de texte (OCR/HTR), l'extraction d'information, l'analyse de la structure et la classification de documents.

Le projet SIMARA va considérablement accélérer la transformation numérique de ces inventaires dont le volume à traiter (800 000 fiches et 100 000 pages) aurait nécessité de très nombreuses années aux archivistes.

La plateforme SIMARA permet de réaliser automatiquement la transcription et la normalisation des inventaires pour les transformer en données numériques. L'archiviste peut ainsi se concentrer sur la validation qualitative des informations qui sont ensuite publiées directement dans la Salle de lecture virtuelle (qui a remplacé la Salle des Inventaires virtuelle des Archives nationales).

Grâce à ce projet, les généalogistes vont découvrir des documents dont ils ne soupçonnent peut-être pas l'existence.

V - Socface, de la reconnaissance de textes à grande échelle à la constitution d'une base de données

Ce projet, d'envergure nationale, ambitionne de passer à la moulinette de l'HTR, tous les recensements de la population française de 1836 à 1936, soit quelques 15 millions d'images.

Il représente une première mondiale au regard du volume à traiter, de la dispersion des documents à collecter, conservés dans les Archives départementales et municipales, de la variété des écritures et des formulaires qui ont évolués à travers le temps.

Le projet Socface²¹ a été lancé début 2022, à l'initiative de l'INED (Institut national d'études démographiques), soutenu par l'Agence nationale pour la Recherche (ANR) et le service interministériel des Archives de France (SIAF) et en partenariat avec l'Ecole d'Economie de Paris et les sociétés TEKLIA et Naoned.

Il fait également appel aux volontaires pour réaliser les transcriptions et générer les données qui serviront à entraîner la machine. Les équipes pluridisciplinaires de Socface travaillent actuellement sur dix Archives départementales pilotes.

Le projet s'achèvera en 2025 par la mise à disposition d'une base de données de tous les individus recensés en France pendant un siècle soit probablement environ 700 millions d'entrées nominatives.

Les recensements avaient été partiellement indexés manuellement par des associations et par Filae. Socface est la promesse d'un accès aux données, en open source, à partir d'une interface de recherche avancée, ouvrant des perspectives pour retrouver les individus et identifier les migrations, mais aussi d'étudier l'évolution des structures familiales dans le temps, de la population dans un village, des métiers exercés... et d'analyser les données sous un angle démographique, historique, économique et social.

²⁰ Teklia intervient dans plusieurs projets archivistiques tels que SIMARA, SOCFACE, le projet de transcription des registres des délibérations du conseil municipal de Belfort, ou encore le projet du Comité International de la Croix-Rouge sur la transcription des listes de prisonniers de la Seconde Guerre mondiale.

²¹ Site Web du projet Socface : <https://socface.site.ined.fr/>

VI - Au-delà des expérimentations technologiques ?

Nous avons évoqué quelques projets innovants. Nous aurions pu en citer bien d'autres : Lettres en lumière, projet des Archives de la Côte d'Or²², RegistrIA et ArchivIA du Service historique de la Défense²³, ou encore le projet de transcription collaborative et reconnaissance d'écriture appliquées aux listes manuscrites de prisonniers du CICR²⁴... Des initiatives du même ordre sont également menées à travers le monde, au Canada, en Angleterre, en Allemagne...

Les experts et différents services d'archives n'hésitent pas à partager leurs retours d'expérience entre pairs mais également en communiquant auprès des généalogistes.

Ainsi, lors de la semaine de la généalogie organisée par la Fédération Française de Généalogie à La Napoule, le SIAF a présidé la table-ronde du 26 septembre 2022, intitulée « *Les archives en toutes lettres : l'intelligence artificielle au service des sources* »²⁵. L'objectif était, comme le rappelle Françoise Banat-Berger, cheffe du service interministériel des Archives de France, de présenter « **les initiatives qui promettent de révolutionner l'accès aux sources et leur exploitation par le public, qu'il soit généalogiste, historien, sociologue ou démographe** ».

La Fédération Française de Généalogie a également consacré les assises annuelles de la généalogie du 3 décembre 2022, à ces thèmes : « *Géné@2022 : généalogie, océrisation et paléographie* »²⁶, organisées aux et en partenariat avec les Archives départementales des Yvelines. Les intervenants du monde des archives, les généalogistes professionnels, les entreprises proposant des services généalogiques ont fait le point sur les différents projets d'océrisation de la presse ancienne, les expérimentations de l'IA, les projets de reconnaissance de textes manuscrits et les avancées en termes d'indexation automatique.

Les Archives nationales ont organisé une journée d'études²⁷ sur le thème de : *La reconnaissance des écritures manuscrites et ses usages dans les archives*, le mardi 29 novembre 2022. Bruno Ricard, Directeur des Archives nationales, et les intervenants ont présenté la stratégie et l'état d'avancement des projets d'HTR.

Le colloque de clôture du projet Testaments de Poilus²⁸, qui s'est déroulé aux Archives nationales les 24 et 25 novembre 2022, a permis de faire le point sur ce projet de transcription collaborative.

Enfin, l'Association des Archives de France s'est associée à l'École des Chartes, pour organiser une journée d'étude sur le thème de l'intelligence artificielle, le 4 juillet 2023²⁹.

Dans le domaine archivistique, les usages de l'intelligence artificielle trouvent de multiples usages : reconnaissance de textes imprimés ou manuscrits, transcription et indexation automatiques, recherches avancées en plein texte ou par catégorie, analyse de données à grande échelle...

²² Projet visant à la transcription automatique des registres des décrets des États de Bourgogne datant du milieu du XVIII^e siècle : [Lettres en Lumières : l'intelligence artificielle pour la lecture des écritures anciennes \(cotedor.fr\)](http://lettresenlumiere.fr)

²³ Géné@2022. Les projets RegistrIA et MaritimIA du Service Historique de la Défense (SHD) : https://youtu.be/al06kpUS_VM

²⁴ [CICR - Un projet pilote pour une Reconnaissance d'Écriture appliquée aux listes manuscrites \(tekliia.com\)](http://tekliia.com)

²⁵ [Archives : l'intelligence artificielle fait parler les documents \(culture.gouv.fr\)](http://culture.gouv.fr)

²⁶ [Gene@2022, les assises de la généalogie, océrisation et paléographie \(assoconnect.com\)](http://assoconnect.com)

²⁷ [Archives nationales \(France\) \(culture.gouv.fr\)](http://culture.gouv.fr)

²⁸ [Colloque de clôture du projet, 24 et 25 novembre 2022, aux Archives nationales | Testaments de Poilus \(huma-num.fr\)](http://huma-num.fr)

²⁹ [Journée d'étude AAF-École nationale des Chartes « L'intelligence artificielle dans la gestion des données » - Association des archivistes français](http://associationdesarchivistesfrancais.org)

D'autres applications présentent aussi un intérêt pour le généalogiste comme la modélisation 3D et les reconstitutions virtuelles, réalisées à partir de plans anciens. C'est la technique utilisée, par exemple, pour les plans du château de Versailles³⁰ et que nous pouvons imaginer être appliquée pour d'autres lieux.

Toutes ces technologies sont prometteuses et donnent des résultats impressionnants ; elles n'en restent pas moins complexes, en pleine évolution, maîtrisées à l'heure actuelle par une poignée restreinte d'acteurs, laboratoires de recherches universitaires ou prestataires spécialisés. Nous sommes encore dans une phase d'expérimentation, celle des initiatives multiples et en silo, qui mobilise des compétences encore rares ; étape naturelle pour des technologies émergentes. Même si certains projets commencent à être intégrés dans les outils de consultation dédiés au public, le grand défi est désormais celui de l'industrialisation. Cela implique un partage des connaissances entre services d'archives et partenaires, une mutualisation des efforts, un investissement financier et humain important pour mettre en place une stratégie adaptée aux besoins des usagers.

« Le stade de l'expérimentation est très clairement dépassé pour l'HTR, dont on peut supposer que, comme pour la numérisation en son temps, il y a une vingtaine d'années, elle deviendra dans les prochaines années, un outil régulier de traitement des archives. » a expliqué Bruno Ricard, directeur des Archives nationales lors du colloque de novembre 2022³¹.

Il a également rappelé que *« les expériences probantes de ces premiers projets, nous ont convaincus que cette technologie était suffisamment mûre, pour pouvoir être pleinement intégrée dans notre stratégie d'établissement, dans notre plan stratégique 2021-2025. »* et précisé : *« dans ce cadre-là, j'ai souhaité que la reconnaissance des écritures manuscrites fasse l'objet d'un objectif en soi, à part entière, pour faire des Archives nationales, un partenaire actif au sein du réseau d'acteurs en train de se fédérer autour de l'intelligence artificielle appliquée au domaine culturel ».*

Bruno Ricard pose aussi les questions, encore à l'étude, qui permettront l'usage généralisé de l'IA, à savoir : la formation des équipes, la normalisation des pratiques, le partage des données et la mutualisation des efforts entre services, et enfin la question cruciale des modalités de diffusion des données issues de traitements HTR.

« L'enjeu pour les services d'archives est de taille car à l'heure actuelle dans la majorité des cas nous nous reposons sur nos partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la diffusion de ces données. Il nous est nécessaire d'améliorer par nous-même nos standards de diffusion des ressources numériques afin de sortir d'une logique de silo et de rendre nos ressources techniquement plus accessibles. »

« Offrir un moteur de recherche dans les transcriptions, ou disposer d'interfaces permettant de manipuler et de comprendre ces données textuelles suppose aussi que nos éditeurs de logiciels s'adaptent et s'emparent de certains standards de diffusion notamment le IIIF » conclut Bruno Ricard.

³⁰ Projet VERSPERA : [Archives nationales \(France\) \(culture.gouv.fr\)](https://culture.gouv.fr)

³¹ Journée d'études : La reconnaissance des écritures manuscrites et ses usages dans les archives organisée le mardi 29 novembre 2022 par les Archives nationales : <https://dai.ly/x8h271u>

Chapitre 4 - L'intégration des nouvelles technologies par les grands acteurs du monde marchand

I - L'IA pour améliorer les services aux usagers des portails généalogiques

Les technologies avancées de machine learning, deep learning et traitement d'images sont utilisées aussi par les grands acteurs de la généalogie.

FamilySearch³² a lancé en 2022 (Get involved³³) un appel aux volontaires, non plus pour transcrire les documents de manière traditionnelle, comme le font depuis 2007 des centaines de milliers de volontaires à travers le monde, mais pour relire et valider les transcriptions automatiques réalisées par la machine.

L'indexation automatique (Computer Assisted Indexing ou CAI), créée par FamilySearch, a été d'abord utilisée en 2021, pour les documents d'archives dans les pays hispanophones, pour pallier le manque de volontaires. Son usage a permis d'augmenter le volume et d'accélérer la mise en ligne des documents transcrits et finalement d'utiliser les volontaires à des tâches à plus haute valeur ajoutée.

*"Depuis l'année dernière, nous avons mis en place nos nouvelles technologies d'accès aux documents d'archives dans les pays hispanophones. Nous sommes très satisfaits des résultats. **Nous avons pu produire en une année ce qui nous aurait pris cent ans avec la technologie précédente.** Nous sommes ravis de la dévoiler à RootsTech 2022, en même temps que nos plans d'expansion",* a déclaré John Alexander, chef de produit FamilySearch pour cette technologie émergente. En 2021-2022, plus de 100 millions d'enregistrements en espagnol ont été rendus consultables grâce à ces nouvelles technologies.

FamilySearch ne s'est pas attaqué pour le moment à la langue de Molière mais a étendu l'expérience au portugais, à l'anglais, et en 2023 à l'italien.

Ancestry a développé ses propres solutions d'HTR. La société américaine, leader mondial sur le marché de la généalogie, les a utilisées sur de grosses volumétries : en 2022 sur les recensements de population américains de 1950 (150 millions de noms) et travaille actuellement en 2023 sur les recensements de population canadiens de 1931³⁴ (234 678 images). Pour ces projets, Ancestry s'est associé à FamilySearch pour améliorer les modèles d'IA par les contributions des releveurs bénévoles de FamilySearch qui valideront les indexations automatiques.

Ancestry utilise aussi des techniques de machine learning pour connecter entre eux les arbres généalogiques de ses clients et suggérer des correspondances avec d'autres clients.

MyHeritage, portail généalogique leader en Europe et concurrent direct d'Ancestry, a investi depuis 2019, dans les technologies IA pour le travail des photos de famille : colorisation, restauration et correction des photos, animation des visages, conversions de photos en vidéos biographiques, créations ludiques d'avatars avec AI Time Machine™ qui a fait le buzz dans le petit monde de la généalogie.

³² FamilySearch n'est pas une société mais un organisme international à but non lucratif, créé et géré par l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours (les Mormons). Il propose un accès gratuit à sa plateforme généalogique et aux sources documentaires, mises à disposition de tous grâce aux volontaires. En raison de son importance et de ses moyens, nous l'associerons ici aux grands acteurs du monde marchand.

³³ Vidéo Get involved : <https://www.familysearch.org/rootstech/session/familysearch-get-involved>

³⁴ Site du projet recensements de la bibliothèque et archives du Canada : [Préparation du recensement de 1931 \(canada.ca\)](https://www.familysearch.org/rootstech/session/familysearch-get-involved)

Cette approche de l'IA appliquée à la photo est un moyen pour MyHeritage de capter de nouveaux clients qui découvrent la généalogie et l'histoire des familles en commençant par exploiter leurs photos.

En France, les deux portails concurrents, **Geneanet** et **Filae** n'ont pas fait d'annonce autour de l'IA mais ces deux sociétés sont désormais dans le giron, respectivement d'Ancestry et de MyHeritage, il n'est donc pas exclu qu'un partage de technologie s'opère.

II - L'ADN et la généalogie

Difficile de parler de nouvelles technologies en faisant l'impasse sur la généalogie génétique et ce, même si les tests ADN à des fins généalogiques sont à ce jour interdits en France.

Trente-deux millions³⁵ de personnes auraient passé ces tests ADN, appelés parfois récréatifs, à travers le monde et parmi eux plus d'un million de Français³⁶ voire un million et demi³⁷ selon les sources.

Les laboratoires spécialisés, pour certains, intégrés aux sociétés de généalogie, proposent des tests d'anthropologie biologique et de généalogie génétique qui peuvent présenter un intérêt pour les généalogistes avertis qui souhaiteraient, en complément de leurs recherches généalogiques, répondre à des problématiques grâce à ces outils.

L'anthropologie biologique dans le champ des recherches ADN consiste en l'étude de l'histoire naturelle de l'Homme, de son évolution et de ses migrations, à travers des mutations spécifiques³⁸. Pour le généalogiste, au-delà du côté gadget de ces tests, ils peuvent indiquer une direction pour les recherches. Seuls les haplogroupes³⁹ récents, qui ont moins de 10 000 ans peuvent servir d'indicateurs à des généalogistes.

La généalogie génétique s'intéresse aux mutations récentes spécifiques à des individus et à des familles. Nous nous situons dans un espace de temps de 7 à 10 générations environ.

Ces outils peuvent permettre de vérifier une rumeur familiale autour d'un secret de filiation, d'identifier un ancêtre inconnu, de retrouver les origines d'une personne adoptée, née sous X ou celle d'un ancêtre, enfant abandonné, ou de trouver l'origine de familles qui auraient migré. Ils peuvent permettre d'éclairer le généalogiste qui travaille sur des familles portant un même patronyme dans une aire géographique pour déterminer si elles ont un ancêtre commun, ou de vérifier des hypothèses sur une ascendance commune entre cousins... Ils sont aussi l'occasion de trouver des cousins généalogiques insoupçonnés.

Nous ne développerons pas plus le sujet, ni ne débattons pas du bien-fondé de l'usage de l'ADN à des fins généalogiques ou de la position de l'Etat Français sur le sujet. La généalogie génétique est un thème à part entière.

³⁵ Chiffre avancé par Jean-Louis Beaucarnot dans *Quoi de neuf dans la famille ?* Paru chez Buchet – Chastel en 2021.

³⁶ Chiffre avancé en 2022 par Guillaume de Morant dans son guide *Généalogie & ADN*, paru à La Revue française de Généalogie.

³⁷ Chiffre avancé par Nathalie Jovanovic-Floricultour dans son guide paru en 2023, *ADN, guide de généalogie génétique* chez Archives & Culture.

³⁸ Définition de l'anthropologie biologique issue du cours de Didier Ramelet-Stuart de l'Université de Nîmes.

³⁹ Haplogroupe : groupe d'individus ayant vécu à une époque plus ou moins récente, partageant une ou plusieurs mutations génétiques spécifiques qu'ils ont hérité d'un ancêtre commun. Ces groupes sont généralement associés à des régions spécifiques.

Etant donné les enjeux sur ce marché très concurrentiel et en forte expansion (le cap des 100 millions de tests réalisés à travers le monde devrait être dépassé en 2025 selon le Massachusetts Institute of Technology), des investissements importants sont réalisés par les acteurs mondiaux (23andMe, AncestryDNA, DNA Painter, FamilyTreeDNA, GEDmatch, iGenea, MyHeritage). A noter toutefois que, désormais, pour être en règle avec la loi, plus aucun d'entre eux ne commercialise de tests ADN en France.

Signalons deux initiatives sur le marché européen et français :

MyHeritage a probablement la base de personnes testées d'origine européenne la plus importante du marché. Parmi les fonctionnalités proposées à ses clients, notons celle qui combine toutes les fonctionnalités de la plateforme et qui repose sur des technologies de matching et de recherche avancée, pour expliquer la relation entre la personne testée et ses correspondances ADN, sur la base des données de l'ensemble de la collection d'arbres généalogiques et de documents historiques présents sur la plateforme.

Geneanet propose à ses membres qui ont effectué un test ADN sur un site tiers, un service gratuit pour comparer les résultats de leurs tests avec ceux déposés par d'autres membres, les mettre en relation avec leurs cousins généalogiques pour qu'ils puissent échanger sur leurs ancêtres communs à partir de leurs arbres mis en ligne.

En conclusion

Après ce panorama des technologies qui ont marqué en leur temps, la pratique de la généalogie, nous concluons cette première partie, par ces constats :

- Des trois premières vagues technologiques, c'est celle d'Internet et de l'informatique qui a jusqu'à présent révolutionné le plus profondément la pratique de la généalogie.
- Les dernières nouveautés autour de l'intelligence artificielle et de l'ADN nous font entrer dans une ère nouvelle celle de la Généalogie 4.0 qui augure un impact tout aussi déterminant.
- Enfin, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de technologie sans la valeur ajoutée humaine.

L'humain c'est ce que nous allons aborder dans la partie II en répondant aux questions suivantes : quel est l'impact de la technologie sur l'écosystème de la généalogie et sur les profils de généalogistes ? Quel rôle le généalogiste peut-il avoir pour faire évoluer la technologie ?

Partie II -

Nouvelles technologies : quel impact sur les profils de généalogistes et l'écosystème ?



Chapitre 1 - Les généalogistes amateurs

I - La généalogie, une passion française

Les Français et la généalogie : un intérêt évident

Près de 9 Français sur 10 expriment un intérêt certain pour la généalogie (87%)⁴⁰ :

- 53% trouvent le sujet intéressant,
- 34% trouvent même qu'il est très intéressant.

70% des Français déclarent être intéressés par leurs origines et leurs racines⁴¹.

7 Français sur 10 s'intéressent à la généalogie⁴².

- 74% des femmes interrogées,
- 76% des habitants de la région parisienne.

Quels que soient les sondages, depuis le premier réalisé en 2015 ou le dernier en date de 2022, tous soulignent l'intérêt des Français pour la généalogie.

La généalogie serait même le **troisième loisir des Français** derrière le bricolage et le jardinage selon la Fédération Française de Généalogie (FFG).

En effet, les Français ne font pas que s'y intéresser, ils passent à l'acte : 1 personne sur 2 aurait fait des recherches.

En 2015, l'étude OpinionWay notait que :

- 57% des Français déclaraient qu'un membre de leur famille avait déjà fait des recherches généalogiques,
- 51% des Français avaient déjà fait des recherches sur leur famille à titre personnel.

En 2022, l'étude IFOP constatait que :

- 44% des personnes interrogées effectuaient ou avaient déjà effectué des recherches sur l'histoire de leur famille,
- Taux qui s'élevait à 58% chez les plus de 65 ans.

Combien de généalogistes en France ?

- 4,5 millions de généalogistes en France en 2004⁴³,
- 10 millions en 2011.

10 millions de généalogistes en France, est le chiffre toujours actuellement avancé par la FFG et par la presse. Difficile d'annoncer un nombre actualisé en l'absence d'étude de marché récente.

Néanmoins pour avoir un ordre d'idée, voici quelques données chiffrées.

⁴⁰ Les Français et la généalogie. Etude OpinionWay pour Genealogie.com (devenu Filae), réalisée du 17 au 23 février 2015, auprès d'un échantillon de 1019 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de région et de catégorie d'agglomération.

⁴¹ Les Français et la généalogie. Etude OpinionWay pour Filae, réalisée du 16 novembre au 18 novembre 2016, auprès d'un échantillon de 1003 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

⁴² Etude Geneanet menée par l'IFOP du 2 au 4 mars 2022 auprès d'un échantillon national représentatif de 1002 individus âgés de 18 ans et plus.

⁴³ Selon les magazines Notre Temps et Ça m'intéresse (voir bibliographie).

Filae communique sur **7 millions d'utilisateurs** inscrits depuis la création en 2016 et **Geneanet** annonce avoir actuellement **5 millions d'utilisateurs**. Sachant toutefois, que tous les généalogistes de France n'ont pas nécessairement un compte (que ce soit à titre gratuit ou payant) dans ces deux sociétés.

Pour estimer le nombre de personnes effectuant des recherches généalogiques en France, nous pouvons aussi nous baser sur l'enquête menée en 2021 par le SIAF⁴⁴. Elle avait pour objectif d'identifier les profils des usagers des sites Internet des services d'Archives de France. Elle a permis de recueillir 27 723 réponses.

Nous partirons des données suivantes : but déclaré de la visite en ligne selon le type de services d'archives⁴⁵ et retiendrons la ligne recherche généalogique. Nous qualifierons de généanutes ces visiteurs dont le but est la recherche généalogique.

But déclaré de la visite en ligne selon le type de services				
	SCN	AD	AM	Total
Recherche généalogique	51%	87%	57%	84%
Recherche historique et dans le cadre de mon travail	40%	10%	28%	11%
Me cultiver et par curiosité	4%	3%	12%	4%
Démarche administrative	6%	0,4%	2%	0,6%
Total	100%	100%	100%	

Par ailleurs, nous disposons des données d'activité⁴⁶ des mêmes services d'archives pour l'année 2021, en particulier le nombre d'utilisateurs de leur site Web.

En y appliquant les pourcentages de l'étude, nous obtenons pour l'année 2021, **près de 18 millions de généanutes, usagers des sites Internet des archives.**

Estimation du nombre de généanutes uniques par type de services			
Type de service d'archive / Année 2021	But de la visite = Recherche généalogique (en %)	Nombre de visiteurs uniques sur les sites Internet	Nombre de généanutes parmi les visiteurs uniques
SCN	51%	2 382 937	1 215 298
AD	87%	17 554 884	15 272 749
AM	57%	4 667 496	2 660 473
TOTAL		24 605 317	17 933 222

⁴⁴ [Deux milliards de clics. Enquête sur les usagers en ligne des archives](#) pilotée par le Service interministériel des Archives de France menée par l'agence Voix/Publics, du 18 janvier au 18 mars 2021. 27 723 réponses ont été recueillies en ligne sur 100 sites publics d'archives, il s'agissait de la seconde enquête nationale auprès des internautes, réalisée dans la continuité de l'enquête "[Qui sont les publics des archives ?](#)" de 2013-2014.

⁴⁵ SCN pour service à compétence nationale (Archives nationales, Archives nationales du monde du travail, Archives nationales d'outre-mer), n'entrent donc pas dans cette catégorie le Service Historique de la Défense par exemple. AD signifie Archives départementales et AM, Archives municipales.

⁴⁶ Données mises à disposition en open data : [Activité des services d'archives en France — Ministère de la Culture](#)

Ces 18 millions de généanauts sont des visiteurs uniques et non pas des visiteurs identifiés (avec un compte). La mesure des visiteurs uniques est basée sur les cookies⁴⁷ et identifiants. En raison de cette méthode de mesure, des inexactitudes peuvent se produire, des doublons sont inévitablement comptabilisés (un généanaut peut, par exemple, consulter un site depuis son pc personnel et celui de son travail, sa tablette ou son smartphone). Ce calcul constitue néanmoins selon nous, un indicateur significatif du nombre de généanauts qui consultent les sites Web des services d'archives et par conséquent du nombre de généalogistes en France.

Une passion française, oui mais pas uniquement

Une petite recherche réalisée le 6 août 2023, sur les termes « généalogie » et sur « genealogy » sur le moteur de recherche de Google, nous confirme que :

Le sujet est populaire en France :

- Environ 15 400 000 résultats s'affichent pour le terme généalogie.

Le sujet intéresse aussi le monde anglo-saxon et en particulier les Etats-Unis :

- Environ 246 000 000 résultats s'affichent pour le terme genealogy.

L'évolution du nombre de participants au salon RootsTech, organisé par FamilySearch depuis treize ans, est également la preuve du fort engouement pour la généalogie au niveau mondial, même si la pratique et les raisons qui la motivent peuvent parfois différer d'un pays à l'autre.

[Selon le site officiel de RootsTech](#), voici quelques chiffres clés sur l'événement :

- 4200 inscrits en 2011,
- 12 000 inscrits en 2014,
- 30 000 inscrits en 2020,
- Plus de 1 million de participants en ligne en 2021 (événement 100% virtuel en raison de la pandémie de la Covid),
- Plus de 3 millions de participants en personne et en ligne en 2023, pour un événement devenu hybride, avec des participants de 236 pays et territoires.

Même sans quantification statistique fiable du nombre de généalogistes en France, nous constatons que leur population est importante et en progression. Mais qui sont ces généalogistes ? Quel est le profil du généalogiste ?

II - Qui sont les généalogistes aujourd'hui ?

Les généalogistes sont-ils plutôt des hommes ou des femmes ?

En 2013, il ressortait de l'enquête⁴⁸ menée par l'éditeur de logiciel Heredis, que 71,7% des 15 000 réponses reçues provenaient d'individus du sexe masculin pour 28,3% des réponses formulées par les femmes. Toutefois, l'éditeur estimait que certains participants avaient pu remplir le questionnaire en couple, ce qui fausserait la statistique.

⁴⁷ Un cookie est un fichier mis en place sur un navigateur qui contient un identifiant anonyme. Cet ID peut être utilisé pour identifier de façon unique un navigateur. Or un utilisateur peut accéder à un site Web via différents navigateurs (comme Google Chrome, Firefox ou Microsoft Edge), différents ordinateurs (au travail ou à la maison) ou différents terminaux (smartphone, tablette et ordinateur portable). Dans ces cas de figures, il sera comptabilisé comme un visiteur unique différent car son ID sera différent. Un navigateur peut aussi refuser l'implémentation de cookies ou un utilisateur peut décider de les supprimer.

⁴⁸ Questionnaire en ligne proposé par Heredis au mois de février 2013, pour lequel l'éditeur a reçu 15 000 réponses. Voir article RFG [D'après une enquête, les généalogistes sont plutôt des hommes soucieux de transmettre \(rfgenealogie.com\)](#)

Pour l'anthropologue Dominique Desjeux, dans son étude *anthropologie des pratiques généalogiques en France*⁴⁹ réalisée en 2011, la généalogie serait une **pratique mixte : 50% hommes, 50% femmes**.

En 2023, Geneanet constate également cette **égalité quasi parfaite** entre les hommes et les femmes parmi les abonnés.

Vers une féminisation de la pratique de la généalogie :

L'enquête de 2014, *Qui sont les publics des archives ?* avait révélé une répartition des lecteurs et internautes des archives françaises, entre femmes et hommes, de 40 contre 60%. L'étude de 2021 montre une **présence accrue d'usagères** pour arriver au quasi-équilibre de 52% d'utilisateurs ayant répondu à l'enquête contre 48% d'utilisateurs.

L'enquête révèle que **les généalogistes sont plus souvent des femmes que dans les autres catégories d'utilisateurs** des sites Internet d'archives.

En analysant l'ancienneté dans la pratique, nous constatons que la **proportion des femmes est supérieure chez les débutantes (53%)** depuis le premier confinement de mars 2020.

Cette inversion de la tendance s'était déjà amorcée depuis 2019, puisque les femmes ayant débuté leurs recherches sur Internet depuis 1 à 2 ans, à la date de l'étude, étaient plus nombreuses (51%) que les hommes débutants.

REPARTITION DU GENRE DES USAGERS SELON L'ANCIENNETE DE LEUR PRATIQUE			
	Femme	Homme	Total
Depuis le premier confinement, en mars 2020	53 %	47 %	100 %
Depuis 1 à 2 ans	51 %	49 %	100 %
Depuis 3 à 5 ans	48 %	52 %	100 %
Depuis plus longtemps	47 %	53 %	100 %
Dans l'échantillon total	48%	52%	100 %

L'augmentation de la proportion de femmes parmi les débutants fait écho au sondage IFOP Geneanet de 2022 qui révèle que les femmes (74%) sont plus intéressées par leur généalogie que les hommes.

Par contre, nous constatons que plus la pratique est ancienne, plus la proportion de femmes diminue, sans toutefois descendre en dessous des 47%. Serait-ce une question de générations ? De temps disponible ?

Comment expliquer que les femmes aient été plus nombreuses à franchir le pas récemment ? L'accès à certaines sources généalogiques sur Internet, a-t-il joué un rôle en leur permettant de se lancer dans leurs recherches depuis chez elles plus facilement qu'en se rendant aux archives ? Ce postulat est le même pour les hommes me direz-vous, mais sans tomber dans les clichés, nous savons que les femmes actives, et ou mères de famille, ont souvent, à une période de leur vie, moins de temps à consacrer aux loisirs que les hommes.

⁴⁹ Anthropologie des pratiques généalogiques en France est une enquête dirigée par D. Desjeux, en septembre 2011, pour le site Internet Genealogie.com. L'anthropologue et son équipe de chercheurs en sociologie de la Sorbonne ont analysé 10 000 réponses de généalogistes amateurs et mené une vingtaine d'entretiens qualitatifs. <https://consommations-et-societes.fr/2011-09-d-desjeux-direction-scientifique-anthropologie-des-pratiques-genealogiques-en-france/>

Les généalogistes sont-ils encore en majorité des retraités ?

Il ressort de la même étude de 2021, que les **généalogistes sont généralement à la retraite**, avec une surreprésentation désormais des plus de 75 ans.

Les généalogistes constituent la grande majorité du public le plus âgé des archives puisque les plus de 55 ans sont 86% à être motivés par la généalogie, 10% par des recherches historiques, 4% effectuent des recherches pour se cultiver ou par curiosité et moins de 1% à mener des recherches administratives. Ainsi les généalogistes contribuent beaucoup à l'augmentation de l'âge moyen des usagers des archives.

Une fidélisation extrêmement forte des généalogistes qui effectuent des recherches au long cours, explique le vieillissement de ces derniers depuis l'enquête de 2014.

Mais 1/4 des généalogistes est encore en activité.

De plus, ces dernières années, on observe à la fois un recrutement fort de nouveaux usagers d'archives mais aussi un **rajeunissement** :

- 32% déclarent effectuer des recherches en archives depuis 5 ans ou moins, en salle ou en ligne (dont 6% qui ont commencé lors du confinement).
- La **moyenne d'âge** de ces « débutants » est de **59 ans** contre 63 pour l'ensemble des usagers, et la proportion de « **jeunes** » y est beaucoup plus importante (**31% de moins de 55 ans** contre 23% pour la moyenne générale).

Le sondage IFOP Geneanet de 2022 confirme la proportion importante des généalogistes les plus âgés : 58% des plus de 65 ans ont déclaré effectuer ou avoir déjà effectué des recherches sur l'histoire de leur famille contre seulement 41% des moins de 35 ans.

Les généalogistes sont-ils des ruraux ou des franciliens ?

L'étude menée par Dominique Desjeux en 2011, révélait que les généalogistes habitaient plutôt des villes moyennes et des villages : 39% habitent dans des communes de 2000 à 20 000 habitants et 26% dans des communes de moins de 2000, soit 65%.

En 2021, les généanéastes des sites d'archives se connectent de partout en France.

Les généalogistes sont friands de sorties culturelles

Quel que soit le type de musée ou de monument, leur fréquentation est plus forte que la moyenne nationale, révèle l'enquête des archives 2021. Les généalogistes ont une **appétence** particulière pour les **lieux liés à l'histoire** (musées d'histoire, châteaux, monuments religieux, villes et pays d'art et d'histoire), mais aussi pour les visites de musées de beaux-arts et de sociétés et civilisations.

Côté études, l'enquête fait état que les généalogistes ont plus souvent un niveau de diplômes inférieurs ou égal à Bac + 2 que les autres usagers des archives. Ce qui s'explique en partie par le choix de classement des catégories retenu par le SIAF⁵⁰. Mais l'anthropologue D. Desjeux a constaté un éventail très large allant du certificat d'études au Bac + 8.

⁵⁰ Ainsi, ont été regroupés dans une autre catégorie les personnes réalisant des recherches historiques et des recherches dans le cadre de leur travail : étudiants, enseignants-chercheurs (les niveaux master et doctorat sont surreprésentés chez eux) et ceux qui exercent une profession intellectuelle supérieure, notamment dans le domaine culturel et patrimonial : documentalistes, architectes, directeurs d'établissements publics ou privés, des responsables d'édition, archéologues, guides conférenciers, ingénieurs ... et archivistes.

Les généalogistes sont des usagers d'archives publiques en ligne

Selon l'étude 2021 du SIAF :

Les généalogistes amateurs ⁵¹ représentent la grande majorité des usagers des sites Internet des archives (84%) : 51% des visiteurs des services à compétence nationale, 57% de ceux des Archives municipales, et même **87% des internautes des Archives départementales**.

Les généalogistes sont **plus nombreux en ligne que dans les salles de lecture**. Ils sont aux :

- Arch. départementales : 8 à 9 usagers sur 10 en ligne contre 4 à 5 usagers sur 10 sur place,
- Archives municipales : entre 1 et 2 usagers sur 10 à se rendre sur place, alors qu'ils sont plus de la moitié à effectuer des recherches en ligne.

Ce phénomène⁵² est une conséquence directe de la mise en ligne massive des documents consultés par les généalogistes : état-civil et registres paroissiaux, recensements de population, matricules militaires, cadastre, cartes postales...

Les généalogistes utilisent beaucoup Internet

L'enquête des archives souligne que les usagers en ligne des archives ont une appétence très forte pour Internet, qu'ils utilisent très régulièrement dans leur quotidien. Leur pratique d'Internet est plus forte par rapport à la moyenne des Français et surtout par rapport aux Français âgés de 60 à 74 ans : +28 points par rapport à la moyenne nationale pour la recherche d'information et +13 points pour la consultation de Wikipédia chez les 60-74 ans.

Ils sont 60% à avoir un compte sur les réseaux sociaux, le plus souvent sur Facebook (40%) et échangent par email plus souvent (+6 points et même +9 points pour la tranche 60-74 ans).

Les généalogistes qui ont répondu à l'enquête ont un usage intensif, diversifié des sites d'archives et utilisent aussi beaucoup Internet pour compléter leurs recherches généalogiques : 72% d'entre eux consultent des sites généalogiques gratuits et 42% des sites généalogiques payants.

En résumé, le généalogiste est aussi bien une femme qu'un homme ; le généalogiste assidu est en majorité à la retraite parce que la discipline demande du temps mais les jeunes font aussi des recherches ainsi que les actifs de 35 à 55 ans. On le trouve aussi bien dans les villes moyennes que dans les grandes.

Ces quelques données, nous permettent de constater qu'il n'y a pas un profil type de généalogiste mais plutôt des profils qui ont une pratique commune.

Les généalogistes utilisent intensivement Internet et les outils numériques mis à leur disposition pour effectuer leurs recherches généalogiques, y compris, contrairement aux idées reçues, les plus âgés d'entre eux.

III - De nouveaux profils de généalogistes

Cet usage d'Internet s'est donc normalisé chez les généalogistes. Néanmoins, il nous semblait intéressant de mettre en avant des profils de généalogistes, encore plus adeptes de nouvelles technologies que la majorité : les généablogueurs.

⁵¹ Des généalogistes essentiellement amateurs, les généalogistes professionnels sont classés le plus souvent dans l'étude dans la rubrique « recherches historiques ou dans le cadre de leur métier » (soit 11% des usagers).

⁵² Le rapport « Archives et territoires » situe l'inversion de la situation en 2002.

Depuis une dizaine d'années, voire une quinzaine pour les précurseurs, les blogs de généalogie ont commencé à envahir la toile. De façon confidentielle d'abord. Ainsi FranceGenWeblog⁵³ recensait, en France, à peine une quarantaine de blogs de généalogie en 2007, à comparer avec plus de 600 anglosaxons répertoriés.

En 2023, GénéalogiePratique dans son répertoire des blogs francophones de généalogie en a listé environ 280⁵⁴. Il s'agit là des blogs les plus actifs ou les plus connus des autres blogueurs. Car ce qui est intéressant autour de ce mode de communication, c'est la communauté qui s'est créée autour dès 2010. Les plus fervents ont commencé à relayer les articles des uns et des autres et à communiquer entre eux via les médias sociaux. Un réseau de passionnés, curieux des apports que les nouvelles technologies pouvaient leur offrir dans leur pratique quotidienne, s'est formé sur Facebook et surtout sur Twitter. Charles Hervis, rédacteur en chef de La Revue française de Généalogie a senti qu'il se passait quelque chose et a proposé un espace de rencontre à ces nouveaux profils de généalogistes : les Matins malins de la généalogie. De 2013 à 2016, un samedi tous les deux mois, les généageeks comme il les a surnommés, et des novices venaient écouter un spécialiste des nouvelles technologies (bases de données, logiciels, médias sociaux, mobilité...) mais surtout échanger entre eux dans une ambiance conviviale.

Autour de ces « rendez-vous chouquettes » s'est constitué un noyau d'habitues, que l'on a fini par désigner sous le nom de généablogueurs et qui a créé, en 2016, une association, sans droit d'accès, Geneatech, dont l'ambition est de fédérer cette communauté de la généalogie et du numérique.

Ils continuent à tester toutes les nouveautés pouvant les aider à organiser leurs recherches et à améliorer la présentation de leur généalogie.

Ils participent à des défis d'écriture, dont le plus célèbre lancé par la généalogiste professionnelle Sophie Boudarel, le Challenge A à Z... et aux projets collaboratifs d'indexation.

Sont-ils tous de jeunes geeks ? Non pas forcément. Beaucoup sont de jeunes actifs mais certains sont des retraités passionnés.

⁵³ <http://www.francegenweb.org/blog/index.php?post/2007/05/14/274-image-de-la-blogosphere-genealogique>

⁵⁴ Le nombre de blogs de généalogie fluctue au gré des créations et disparitions, d'autant que tous ne sont pas mis en avant par leur rédacteur/trice et restent confidentiels.

Chapitre 2 - Des généalogistes- acteurs

I - Les généalogistes et le bénévolat

Le plus souvent, le généalogiste passionné aime partager ses découvertes et les méthodes qu'il a employées, il est sensible aux conseils prodigués par les plus expérimentés et enclin à l'entraide.

Rien de surprenant à ce que très tôt, les projets de dépouillements massifs organisés par les associations de généalogie, aient trouvé un écho favorable auprès de généalogistes volontaires.

Les sites collaboratifs sont nés de cet esprit de partage et de volontariat, qu'ils soient gratuits ou gérés par des entreprises commerciales. Ainsi, par exemple, les bases de FamilySearch ou celles de Geneanet ont été constituées et sont toujours alimentées par les membres et associations partenaires.

Avec la mise en ligne de fonds d'archives, ces dépouillements ont pu être réalisés à domicile, au rythme des volontaires, sans avoir à se rendre sur site ou à expédier des fichiers photos sur cd-Rom.

Les services d'archives ont très tôt sollicité l'aide de leurs lecteurs pour enrichir par l'indexation des fonds mis en ligne.

Citons par exemple, les initiatives des Archives départementales (Ain, Cantal, Vendée) qui ont lancé dès 2007-2010 des projets d'indexation collaborative. En 2012, dix-neuf départements proposaient une indexation collaborative sur leur site Web ; en 2015, ils étaient vingt-cinq. France Archives liste sur son portail⁵⁵ les services d'archives qui proposent cette fonctionnalité et ont des projets en cours : au 18 mai 2023, ont été recensées, quarante-deux Archives départementales, onze municipales ainsi que les Archives nationales.

Les Archives départementales proposent en retour des bases de données, interrogeables via un formulaire de recherche dédié. Tout utilisateur peut signaler une erreur d'indexation et ainsi contribuer à son amélioration.

Certaines indexations suscitent le plus vif intérêt du public. Preuve en est la réussite des Archives d'Indre-et-Loire⁵⁶: les cartes des combattants de la guerre 1914-1918 (11 500 cartes) ont été ouvertes à l'indexation le 14 avril 2020 et ont été intégralement indexées en une dizaine de jours.

Il est vrai que la période de confinement a été l'occasion pour de nombreux internautes de participer encore plus activement aux campagnes d'indexation proposées par les services d'archives et les sites collaboratifs, mais elle n'explique pas tout. La participation des citoyens à des projets collaboratifs, quel que soit le domaine, est en forte augmentation. Le phénomène récent du « crowdsourcing », qui consiste à utiliser l'intelligence, les compétences et le savoir-faire du plus grand nombre d'internautes, a finalement été mis en œuvre très tôt par les généalogistes.

⁵⁵ [Pratiques collaboratives : les internautes acteurs aux côtés des services d'archives \(FranceArchives\)](#)

⁵⁶ [Indexation collaborative \(touraine.fr\)](#)

II - Mémoire des Hommes : des projets collaboratifs de portée nationale

Ces dernières années, parmi les projets d'indexation collaborative qui ont marqué le monde de la généalogie, nous mentionnerons celui lancé par Mémoire des Hommes, le site du ministère des Armées, à l'occasion des commémorations la Première Guerre mondiale.

En 2013, dans le but de développer le mémorial virtuel constitué par la base des Morts pour la France, Mémoire des Hommes a proposé aux internautes une vaste campagne d'indexation collaborative pour enrichir les données de cette base qui était en ligne depuis dix ans.

Le projet a mobilisé jusqu'à 2505 participants pour aboutir à l'indexation des 1 422 776 fiches des soldats morts pour la France en 1914-1918.

Le travail s'est accompagné d'une campagne de communication sur les médias sociaux autour d'un défi collaboratif : « 1 Jour = 1 Poilu indexé⁵⁷ », suivi sur Twitter et Facebook avec le mot code #1J1P, animé par Jean-Michel Gilot. L'objectif était d'avoir achevé la transcription de l'intégralité des fiches des Poilus Morts pour la France à l'horizon du centenaire de l'Armistice, le 11 novembre 2018. Les généalogistes publiant dans un tweet, après chaque indexation, le nom du Poilu et les principales indications de sa fiche entraînait une émulation qui a permis d'atteindre l'objectif dès le 30 avril 2018 avec six mois d'avance sur l'échéance fixée.

Le succès du projet tient à une combinaison de facteurs :

- La thématique, nous savons que les actions autour du centenaire de la Première Guerre mondiale ont particulièrement touchées les Français ;
- La facilité d'utilisation de la plateforme d'indexation ;
- Le défi 1 Jour 1 Poilu ;
- Et la motivation et l'esprit d'entraide des volontaires.

Ayant constaté le succès de ce premier projet, Mémoire des Hommes a lancé un second programme d'indexation collaborative portant sur les 2460 registres de contrôles de troupes de l'Ancien Régime (1682-1793), consultables sur le site.

III - Testaments de Poilus : la transcription collaborative

Testaments de Poilus est un autre exemple de projet participatif remarquable. Il a fait appel à des volontaires, non plus uniquement pour réaliser une indexation relativement simple, mais pour des transcriptions encodées selon le standard TEI⁵⁸ pour l'édition numérique structurée.

Il concerne les testaments des Morts pour la France conservés au Minutier central des notaires de Paris. Initié en 2016, par les Archives nationales, les Archives des Yvelines, l'Ecole des Chartes et des universitaires, le projet consistait en l'identification, la numérisation, la transcription et l'édition scientifique numérique en Text Encoding Initiative [TEI] de testaments olographes de Poilus morts pour la France pendant la Grande Guerre, documents par nature dispersés dans les archives des différents notaires.

L'équipe s'est appuyée sur la production participative de contenus (crowdsourcing) en confiant à des contributeurs bénévoles des travaux d'enrichissement de métadonnées et de transcription de 1 500 actes, alors même que l'édition finement structurée en TEI, nécessite un niveau d'exigence scientifique élevé.

⁵⁷ [1 Jour - 1 Poilu - Défi collaboratif #1J1P \(1jour1poilu.com\)](https://www.1jour1poilu.com/)

⁵⁸ TEI - Text Encoding Initiative : standard informatique (un ensemble de recommandations) qui permet de produire des éditions structurées de textes.

Pour cela, a été conçue une plateforme de transcription collaborative dédiée. Outil que l'équipe projet a fait évoluer en tenant compte des remarques et de l'expérience de ses contributeurs volontaires.

Au-delà du résultat publié⁵⁹ et exploitable par les historiens, les sociolinguistes et les généalogistes, il est intéressant de noter que ce projet qui a fait l'objet, lors du colloque de clôture de novembre 2022⁶⁰, d'échanges entre archivistes et spécialistes du domaine en France et à l'étranger, a mis en exergue les tendances actuelles des démarches collaboratives numériques pour le traitement et la valorisation du patrimoine manuscrit, et les besoins d'encadrement que ces démarches suscitent.

IV - GIROPHARES : l'usager au cœur de la stratégie des Archives nationales

Girophares est l'une des réponses aux problématiques soulevées par les projets participatifs et l'illustration d'une des priorités de la stratégie 2021-2025⁶¹ des Archives nationales : « amplifier les démarches participatives » en s'appuyant sur les **usagers-acteurs**. Cet axe stratégique n°1 implique une structuration et une amplification des actions engagées en matière de démarches collaboratives en ligne (transcription, encodage, annotation, indexation).

Girophares⁶², acronyme de Génération d'instruments de recherche et d'outils participatifs historiques aux Archives par recueil d'éléments structurés, a été développé par les Archives nationales pour regrouper sur une seule plateforme les projets participatifs de transcription et d'indexation en ligne. La plateforme est en ligne depuis mars 2023.

V - L'intelligence artificielle va-t-elle supplanter les projets participatifs ?

Nous en venons donc à répondre à la question que certains se posent : avec l'intelligence artificielle et plus précisément, l'océrisation, l'indexation et la transcription automatiques, a-t-on encore besoin de cette cohorte de volontaires, parmi lesquels les généalogistes ?

Nous l'avons vu, l'intelligence artificielle se nourrit de l'intelligence humaine. Les projets d'envergure menés en France comme à l'étranger ont fait appel aux volontaires.

Ce qui change c'est que finalement, dans un premier temps, les équipes projet auront recours aux contributeurs pour réaliser un travail qualitatif sur des « échantillons » de documents pour que la machine apprenne. Et dans un second temps, pour corriger les transcriptions ou indexations de la machine. C'est l'expertise des volontaires qui est requise plus que leur capacité à réaliser un travail de masse et chronophage. Ce qui pourrait laisser du temps aux contributeurs pour s'investir sur plus de projets.

⁵⁹ [Testaments de poilus \(huma-num.fr\)](https://testaments-de-poilus.huma-num.fr)

⁶⁰ Accès aux vidéos du colloque Testaments de Poilus sur la plateforme GIROPHARES des Archives nationales : [L'édition des testaments de Poilus est en ligne ! | Girophares, projets collaboratifs de transcription et d'indexation des Archives nationales de France. \(culture.gouv.fr\)](https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/strategie-2021-2025)

⁶¹ <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/strategie-2021-2025>

⁶² <https://girophares.archives-nationales.culture.gouv.fr/>

Chapitre 3 - Quelle place pour les associations généalogiques aujourd'hui ?

I - Des associations en perte de vitesse ?

Les associations généalogiques ont longtemps été le principal moyen pour les amateurs de généalogie de se former, d'échanger et de bénéficier d'outils et d'instruments de recherche spécifiques. Chacun pouvait trouver l'association correspondant le mieux à ses besoins. Depuis le milieu des années 70 et durant les années 80 - 90, des associations se sont mises à fleurir un peu partout. D'une grande diversité, elles couvraient des territoires (départements, régions historiques, communes) des thèmes, des métiers, des entreprises, des familles.

Cependant, depuis quelques années, certaines associations voient leurs effectifs diminuer et certaines sont même contraintes de cesser leurs activités, faute de bénévoles, de moyens ou de public. Ce phénomène est-il généralisé ou isolé ? Quelles en sont les causes et les conséquences ? Faisons le point.

En 2021, parmi les généalogistes fréquentant les Archives départementales, 6 sur 10 déclaraient être adhérents d'une association généalogique. Cette **part des adhérents** aux associations **a baissé de 11 points depuis 2014** (72% contre 61% en 2021)⁶³.

La Fédération Française de Généalogie arrive au même constat.

En 2022, les 157 associations fédérées⁶⁴, regroupaient 32 061 adhérents alors qu'en 2006, les 151 associations alors fédérées comptaient 62 482 adhérents. Soit une diminution de près de la moitié de ses membres.

La situation est parfois même encore plus critique. A titre d'exemple, en 2016, le Cercle Généalogique de Maine-et-Perche, annonce une diminution de 64% de ses membres depuis le début des années 2000, qu'il attribue à la mise en ligne des fonds d'archives et à l'émergence des sites généalogiques gratuits et payants⁶⁵.

Le fléchissement de la courbe est toutefois plus tardif ou plus nuancé dans certaines régions.

L'union Généalogique du Centre Val-de-Loire (UGC-VL) figure parmi les unions fédérées les plus importantes. La courbe d'adhérents des six associations qui la composent est en croissance constante (+54%) depuis 1991 jusque dans les années 2010-2011. En revanche, depuis, la courbe s'est inversée et l'union a perdu en moins de dix ans, entre 2014 et 2022, près de 32% de ses effectifs.

Le même fléchissement s'est fait sentir mais dans de moindres mesures chez les Bretons, autre grande région où la culture associative est bien ancrée. Ainsi, le Cercle Généalogique des Côtes-d'Armor a sur la même période perdu 17% de ses membres et le Cercle Généalogique du Finistère seulement 5%.

⁶³ Cf. études du SIAF déjà citées.

⁶⁴ Liste des associations fédérées : <http://genefede.eu/associations-federees/unions-et-colleges.html>
L'association Archives & Culture répertorie environ 350 associations de généalogie en France : <https://www.associationarchivesetculture.com/adresses-utiles>

⁶⁵ Belluau, L. (2015-2016). Le public des archives et leurs sociabilités de 1970 à nos jours. Le cercle généalogique de Maine-et-Perche, mémoire de master 1 sous la direction de P. Marcilloux, Université d'Angers, pp.69-70.

Ces associations bretonnes et de l'UGC-VL, restent néanmoins avec leurs quelques 10 500 membres au total, parmi les plus importantes de France.

Au contraire, d'autres associations ont connu une période de renaissance et de croissance régulière de leurs effectifs. C'est le cas par exemple de l'A.Gen.A qui vient de fêter ses 50 ans, dont le nombre d'adhérents a dépassé la barre de 700 en 2023 soit une augmentation de 29% depuis 2014.

L'Association des Marmottes de Savoie s'est créée en 2005 à une période où certaines associations commençaient à s'essouffler. Ses effectifs n'ont cessé d'augmenter jusqu'en 2017 avant de connaître une légère diminution de 16% pour se stabiliser autour des 600 membres.

II - Comment expliquer la baisse globale des adhérents ?

Nous le voyons avec ces quelques exemples, le nombre d'adhérents des associations généalogiques diminue globalement malgré quelques exceptions. On note aussi de nouvelles créations d'associations mais souvent de très petites structures de 20 ou 30 adhérents. Des associations ultra-locales, voire municipales aux moyens réduits.

En effet, les **moyens** dont disposent les associations sont un point crucial de leur subsistance.

Ainsi, les **associations d'entreprise** dont le sort **dépend des CSE** sont confrontés à des problèmes matériels, décision d'écarter les retraités des associations dépendant du CSE, décision de fermeture pure et simple (cercle de la RATP), décision de réduire l'accès aux infrastructures de l'entreprise, sans compter les restructurations des sociétés qui entraînent une perte d'adhérents (SNCF et PTT).

Les associations sont aussi parfois confrontées à des **problèmes de locaux**. Elles sont assez rarement propriétaires et sont hébergées le plus souvent dans des bâtiments communaux, à titre gracieux ou locatif. Une décision du conseil municipal peut les contraindre à trouver un autre lieu d'accueil et de stockage de leurs archives souvent volumineuses.

Certaines associations doivent aussi affronter des problèmes liés aux **nouvelles technologies**. Les infrastructures informatiques développées il y a des années sont pour beaucoup d'entre elles devenues obsolètes et difficiles à maintenir par d'autres bénévoles que leurs concepteurs. Nadine Laubin, de Géné@ssistance, qui travaille avec ces associations le constate régulièrement. Les associations subissent la disparition des technologies qu'elles maîtrisaient. Par exemple, les bases de données développées sur Access, logiciel abandonné par Microsoft, ou des développements maison parfois difficiles à remplacer. La toute dernière annonce d'Orange de supprimer les Pages perso⁶⁶ va ainsi mobiliser les équipes des cercles qui avaient choisi cette solution pour héberger leurs données. Ces transformations numériques nécessitent des investissements, des compétences et des moyens financiers qui ne sont pas toujours disponibles mais qui sont indispensables pour leur pérennité.

La perte d'adhérents signifie **moins de recettes, moins de bénévoles** pour assurer les permanences, pour réaliser des travaux et mettre en place des activités et pour communiquer et recruter de nouveaux membres.

⁶⁶ 14 000 sites généalogiques personnels et d'associations sont concernés par la suppression dès septembre 2023 de l'hébergement gratuit : <https://www.rfgenealogie.com/infos/orange-va-fermer-les-pages-perso-14000-sites-de-genealogie-menaces>

C'est parfois la spirale infernale pour certaines associations dont souvent les dirigeants, vieillissant, ne savent pas lâcher les commandes de l'association qu'ils ont contribué à développer.

Cette question de **l'influence et du renouvellement des cadres dirigeant** les associations assez anciennes, est un point important qui peut expliquer la perte de vitesse de certaines associations. En effet, les généalogistes, comme les citoyens en général, aspirent à plus de participatif, d'actions collaboratives. Ce qui est totalement exclu dans les associations où le bureau ou le conseil d'administration est composé de personnes aux commandes depuis des années qui considèrent que leurs adhérents doivent bénéficier des ressources qu'ils décident de mettre à leur disposition. Les projets sont donc le plus souvent « réservés » à un petit nombre et les adhérents n'interviennent qu'à la demande expresse des organisateurs. Ces derniers s'étonnant souvent du manque d'enthousiasme des bénévoles. Pourtant ils sont en partie responsables d'avoir transformé leurs adhérents en consommateurs passifs. Et le trésor de guerre des associations qu'ils mettent en avant se compose encore trop souvent de la base de données des dépouillements d'état civil. Cela ne suffit plus aujourd'hui.

En effet, la **révolution numérique** est passée par là.

Comment attirer ou fidéliser un généalogiste dont l'adhésion ne serait motivée que par l'accès à une base de données, alors que par ailleurs, depuis chez lui il peut accéder à des sources numérisées et des bases plus diversifiées en se connectant sur les sites des archives et sur des sites généalogiques gratuits ou payants ?

Autre problème qui se pose aux associations : comment **attirer les jeunes généalogistes** ? Ce n'est pas un fait récent, les associations de généalogie ne se sont longtemps adressées qu'à une population qu'elles connaissaient bien. Nous en avons fait l'expérience, pousser la porte d'une association lorsque l'on est à peine adolescent demande une volonté à toute épreuve... Certaines associations déplorent le manque d'implication de la jeunesse dans le milieu associatif tout en ne faisant rien pour que la situation évolue. D'autres se posent la question mais ne savent pas comment s'y prendre...

L'association Les Jeunes et la Généalogie s'est donnée pour mission de former et de guider les encadrants à travailler avec les jeunes, ce qui est une première étape. Florent Fassi, du Cercle Généalogique Maralpin⁶⁷ a bien compris les démarches à mettre en œuvre pour intéresser les élèves de cours élémentaires, collégiens et lycéens des Alpes-Maritimes. En travaillant à la demande d'institutionnels, d'enseignants ou d'associations, le cercle a conçu par exemple, un support pédagogique sur la grande guerre, organisé des ateliers généalogiques à partir du monument aux morts ou de documents familiaux, pour permettre aux enfants de retrouver le lien avec leurs ancêtres « Poilus ». De quoi éveiller de futurs généalogistes.

III - Du renouveau des associations ?

Les associations généalogiques : une mine d'or à exploiter

Les associations généalogiques disposent d'un capital précieux pour attirer et fidéliser les généalogistes : un savoir-faire, une expertise, une proximité, et une richesse documentaire inestimables et reconnus par les services d'archives qui les intègrent dans leurs comités de lecteurs et les associent régulièrement dans leurs projets.

⁶⁷ <https://www.cgmaralpin.com/passeur-de-memoire/>

Nombre d'entre elles ont fêté leurs 40 ou 50 ans d'existence voire même 70 ans pour FranceGenWeb, et disposent donc d'une expérience qu'il serait dommage de voir disparaître. Elles sont assises sur une mine d'or qu'elles peuvent valoriser auprès de généalogistes, nombreux et diversifiés et toujours demandeurs.

En effet, la demande existe pour des services et des ressources complémentaires à ceux offerts par les archives publiques ou les sites commerciaux.

En 2021⁶⁸, un quart des usagers des archives exprime le besoin que soient développés des instruments de recherche et d'aide à la recherche (+15 points et +7 points par rapport à 2014). Par ailleurs, les généalogistes débutants manifestent un besoin plus élevé d'être aidés face à la complexité des documents auxquels ils ont besoin d'accéder mais aussi à leur mode d'accès. Enfin, toujours en 2021, les usagers souhaitent également bénéficier d'espaces d'échanges et d'entraide en ligne, qui leur permettent de partager leurs découvertes, leurs interrogations, leurs conseils ou leurs expériences avec d'autres généalogistes. La création de ces espaces est demandée en moyenne par la moitié des répondants.

Doit-on voir une corrélation entre baisse des adhésions et hausse exprimée de ces besoins ?

Les associations généalogiques : un défi à relever

Tant et si bien que d'autres types de structures se forment autour de l'entraide et du partage : les réunions de formation aux outils animées par des utilisateurs (ambassadeurs Généatique, les Rencontres Geneanet), l'entraide sur les groupes Facebook, les communautés sur Twitter...

Les généalogistes s'investissent dans des réseaux de pairs et dans des projets collaboratifs.

Certains vont même jusqu'à créer de nouvelles associations, adaptées à leurs besoins, alors que leur groupe s'est formé sur les médias sociaux, en marge des associations de généalogie. C'est le cas de Geneatech, l'association des généablogueurs.

Les modalités changent, la socialisation et l'entraide sont toujours nécessaires et souhaitées.

Les associations généalogiques : des pistes à explorer

Les associations généalogiques doivent donc se positionner par rapport à ces nouveaux acteurs et à ces nouvelles pratiques. Elles doivent proposer une offre de services et de ressources qui réponde aux besoins et aux envies des généalogistes, tout en valorisant leur spécificité et leur complémentarité.

Que recherchent les généalogistes ? Plus encore que des données qu'ils peuvent consulter sur Internet donc chez eux, ils sont demandeurs d'échanges, de convivialité, de formation, de partage. Les associations qui tirent leur épingle du jeu l'ont bien compris.

Les associations sont légitimes pour proposer des formations, y compris à distance, sur des thématiques variées, telles que l'initiation à la généalogie, aux outils et logiciels (CGDT37), aux sources d'archives et méthodes de recherche (A.Gen.A), aux particularismes régionaux (Corsica Genealogia).

De nouvelles associations se créent, plus petites pour garder convivialité et côté participatif.

D'autres choisissent un rapprochement avec des associations d'histoire locale pour élargir le champs des recherches.

⁶⁸ Rapport 2021 « Deux milliards de clics, enquête sur les usagers en ligne des archives ». FranceArchives.

Les associations dynamiques continuent à développer leurs bases de données en dépouillant des sources complémentaires à celles existantes : de petites collections spécifiques, locales, donc non prioritaires pour les sites commerciaux ou les archives.

D'autres mettent en avant des projets participatifs originaux impliquant leurs adhérents dans la réalisation d'un objectif commun, en rapport avec le contexte de vie locale des ancêtres autour d'un village, d'un métier, d'un événement historique, reconstitution des familles de villages (Cercle d'Hambach) etc.

Mais surtout, elles intéressent les bénévoles en leur proposant des travaux à la fois personnels et collectifs, qui les concernent directement. Par exemple, la transcription ou l'indexation de documents relatifs à leurs ancêtres ou à leur région d'origine (Les Marmottes de Savoie). Ces travaux peuvent être motivants pour les bénévoles, qui y voient un intérêt pour leurs recherches personnelles, mais aussi pour la communauté généalogique.

Certaines associations tentent d'attirer de nouveaux publics en jouant la carte du local, de la nostalgie ou par le côté ludique : en organisant une exposition pour amener les habitants à s'intéresser à leur région, à des métiers, à des événements, (les commémorations de la Première Guerre mondiale ont été l'occasion d'amener de nombreuses personnes à s'intéresser à la Grande Histoire mais aussi à l'histoire de leur famille), des photos de classe, les jouets de leur enfance, autant de sujets qui les touchent.

D'autres choisissent de le faire en s'aidant des nouvelles technologies, à l'instar du Cercle Généalogique de l'Est de l'Ille-et-Vilaine qui a développé une application pour identifier les individus sur les photos de groupes (classes, mariages, conscrits...). Le site est collaboratif et chacun peut soumettre une photo et identifier les personnages.

Certaines, tels le CGF et le CG22, jouent la carte des nouvelles technologies et ont investi dans des applications permettant de valoriser leurs données et documents consultables en ligne.

La mise en valeur de leur patrimoine passe par l'animation et la communication. Certaines l'ont bien compris et utilisent les outils numériques disponibles pour toucher un public plus large et plus diversifié, faire connaître leurs services et leurs ressources, susciter l'intérêt et l'adhésion de nouveaux généalogistes : référencement du site Web, blog, newsletter, page Facebook, compte Twitter, activités en distanciel... tout en ne négligeant pas la présence physique dans les salons.

Gageons sur la capacité et l'inventivité des généalogistes pour renouveler, adapter, réinventer, le modèle associatif et tirer pleinement parti de cette richesse endormie.

Chapitre 4 - De nouveaux entrants professionnels ?

La généalogie, 3^e hobby des Français, touche, nous l'avons dit de nombreuses personnes. Rien de surprenant dans ces circonstances, qu'un marché économique se soit développé autour de cette passion. Il n'existe pas à notre connaissance d'étude sur le marché de la généalogie permettant de chiffrer la valeur marchande qu'il représente. Nous avons classé les acteurs par grandes catégories.

I - Les incontournables de la généalogie

Les incontournables de la généalogie sont des acteurs classiques, liés à la pratique d'un hobby. Ces acteurs se sont très tôt installés sur le marché.

Nous y trouvons des acteurs de la **presse spécialisée** et les **maisons d'édition spécialisées** : La Revue française de Généalogie, Généalogie Magazine, Les Editions Christian, Archives & Culture, Les Editions de la Voûte...

Et les acteurs historiques du marché de la généalogie, **fournisseurs d'outils technologiques** que sont :

- **Les éditeurs de logiciels** : CDIP qui commercialise Généatique mais aussi des logiciels et outils complémentaires et Heredis, que nous avons déjà cité. Il en existe d'autres, gratuits ou payants, en ligne ou à installer. Laurent Monpouet en a répertorié trente-huit sur son blog GenealogiePratique⁶⁹, à partir d'une enquête menée en février 2023 auprès de généalogistes.
- **Les plateformes généalogiques en ligne**, collaboratives ou privées : Geneanet et Filae, les deux leaders du marché français et leurs désormais « sociétés mères », MyHeritage et Ancestry. Sans oublier FamilySearch. Il en existe aussi d'autres tels que GeneaFinder ou Geneachtimi.
- **Les utilitaires** : pour imprimer en grand format un arbre généalogique, pour éditer un livre, pour numériser les documents d'archives...

II - Les acteurs technologiques du marché de la généalogie

En plus des incontournables, il existe aussi des nouveaux entrants sur le marché en expansion de la généalogie, liés au développement des nouvelles technologies.

Ce ne sont pas moins de **603 logiciels, applications et utilitaires technologiques**, qui sont recensés par Pierre-Valéry Archassal et Jean-Yves Baxter dans leur guide *3000 sites Internet pour votre généalogie* édité en 2023 par La Revue française de Généalogie.

Depuis 2011, la communauté technologique qui gravite autour de la généalogie a même son salon international : **RootsTech**⁷⁰, la « grand-messe » des nouvelles technologies appliquées à la généalogie.

RootsTech est le plus grand salon de généalogie au monde. Il réunit tous les ans à Salt Lake City⁷¹, Utah, fief des Mormons qui en sont les organisateurs, des milliers de personnes, des Américains

⁶⁹ <https://www.genealogiepratique.fr/classement-logiciels-genealogie/>

⁷⁰ <https://www.familysearch.org/rootstech/>

⁷¹ Du 24 au 26 octobre 2019, une édition de RootsTech s'est déroulée en Europe, à Londres où se sont rendus une centaine de Français [Rootstech London : un congrès aux multiples enseignements \(rfgenealogie.com\)](https://www.rfgenealogie.com/)

mais aussi des visiteurs du monde entier (236 pays et territoires en 2023) qui viennent écouter des conférences et rencontrer les nombreux exposants. L'édition 2023 s'est déroulée du 2 au 4 mars, sous une forme hybride, suivie par plus de **3 millions** de participants en personne ou en ligne. FamilySearch prolonge l'évènement sur le site RootsTech.org, conçu comme une plateforme d'apprentissage, en proposant du contenu accessible toute l'année : 1500 conférences vidéo et un hall virtuel avec les présentations de 140 exposants.

Parmi ces exposants se trouvent :

- Les **incontournables de la généalogie** (sites Web de publication d'arbre, de bases de données ou communautaires, logiciels de saisie), y compris depuis quelques années, les fleurons de la généalogie française (Geneanet, Heredis, Filae, Patronymia, Famicity) ;
- Les sociétés proposant des **tests et services autour de l'ADN** : l'offre de services est large autour de ce thème technique et peu accessible aux non-initiés ;
- Mais aussi des entreprises proposant des **utilitaires**, à installer sur un ordinateur ou sous forme d'application mobile (gestion de photos de famille, arbres imprimés, applications pour smartphone, scanners, ou encore des logiciels et applications de storytelling⁷²).

En matière **d'innovation autour de l'intelligence artificielle**, nous retrouvons beaucoup **d'utilitaires de traitement de photos**, ce qui n'est en rien surprenant car les Américains attachent une grande importance aux photos de famille. Nombreux sont ceux même qui abordent la généalogie par les photos de famille et les souvenirs des vivants plutôt que par les archives, d'où le nombre d'outils permettant l'exploitation de ce matériel photographique et l'importance des offres et services de storytelling.

III - Les professionnels de la transcription automatique

Les projets de reconnaissance d'écritures menés en France ces dernières années, ont été réalisés parfois avec des développements maison mais, de plus en plus souvent, à partir de plateformes spécialisées. Voici les principales utilisées en France.

eScriptorium est une plateforme française, open-source, financée par des projets de recherche français et des partenaires internationaux. Elle a été utilisée par des chercheurs et archivistes français, par exemple pour le projet LECTAUREP, de transcription automatique des répertoires de notaires parisiens.

Nous avons déjà mentionné la société française **TEKLIA** qui a travaillé avec plusieurs services d'archives sur les projets SIMARA avec les Archives nationales, SOCFACE avec l'INED, sur le projet du CICR, celui de la municipalité de Belfort ou encore celui des Archives de Québec pour le projet BALSAC (transcription de registres d'état civil). TEKLIA a développé toute une gamme de solutions dont Arkindex pour le traitement de grandes collections de documents d'archives.

Transkribus est une plateforme développée par l'Université d'Innsbruck, pour la reconnaissance d'écritures anciennes, financée par des projets de recherche européens (2013-2020), désormais gérée par READ-COOP et qui est payante au-delà d'un crédit de 500 pages. Elle est utilisée par plus de 50 000 utilisateurs et propose une soixantaine de modèles.

⁷² Utilisé en généalogie, le storytelling consiste à raconter son histoire familiale en mettant l'accent sur l'émotion, en utilisant des photos, par un récit écrit, audio ou vidéo. Technique très populaire aux Etats Unis où il est fréquent de raconter sa propre histoire avant d'envisager de s'intéresser à celle de ses ancêtres plus lointains.

Cette plateforme utilisée dans les premiers projets universitaires français semble être moins utilisée en France pour les projets actuels.

Les grands sites de généalogie tels que **FamilySearch** ou **Ancestry** ont, quant à eux, développé leurs solutions d'HTR et d'indexation pour leur propre usage.

D'autres logiciels ont été développés dans d'autres pays, probablement parce que l'une des premières difficultés que doivent surmonter ces solutions, est celle de la langue.

Ces technologies étant en plein essor, d'autres acteurs vont probablement entrer dans la compétition.

IV - Qu'en est-il des outils de reconnaissance d'écriture pour le grand public ?

Les solutions mentionnées ci-dessus sont en effet, utilisées par des experts et sur de grosses volumétries de documents.

Un généalogiste peut-il espérer que son ordinateur transcrive pour lui, les actes qu'il vient de collecter en archive ? Faisons le point sur les solutions à notre disposition.

Google, Microsoft, Amazon, proposent des outils de reconnaissance d'écritures imprimées ou manuscrites mais ils sont surtout optimisés pour les documents actuels et de préférence encore en anglais. Ces systèmes ne sont pas entraînés pour transcrire ne fût-ce qu'un simple acte d'état civil, en français, du début du XX^e siècle : le résultat n'est pas du tout utilisable et fournit un texte qui ne ressemble même pas à du français.

Transkribus⁷³, permet de transcrire gratuitement jusqu'à 500 pages. Le généalogiste amateur peut donc utiliser l'un des modèles génériques fournis. Passons par exemple le même acte d'état civil à la moulinette d'un des rares modèles proposés en français par Transkribus, le French Model 1. Si le résultat est meilleur que ce que l'on obtient avec Google, il n'en reste pas moins assez peu performant et demande une réécriture manuelle.

Testés en juillet 2023 sur des textes du XVIII^e siècle, les modèles génériques en français, donnent cette fois-ci des résultats presque incompréhensibles.

Nous avons vu que pour qu'un modèle soit performant, il faut l'entraîner avec des écritures similaires à celle des textes que l'on souhaite transcrire. Or ce processus n'est pas à la portée de tout le monde.

Les tests ne sont donc pas encore concluants. Les modèles génériques applicables à des textes manuscrits écrits en français ne sont pas performants, principalement parce qu'ils ont été peu entraînés sur des textes en français.

eScriptorium, est une plateforme française mais elle n'est pas clef en main et reste difficile d'accès pour un généalogiste non expert sur ces technologies.

Geneafinder⁷⁴ : Sophie Tardivel, présidente du site français de généalogie en ligne, gratuit et privé, créé par Doptim, société bretonne spécialiste du Big Data et de l'intelligence artificielle, a annoncé lors d'une interview accordée à la RFG en novembre 2021⁷⁵, qu'elle avait pour projet

⁷³ <https://app.transkribus.eu/fr>

⁷⁴ [Geneafinder | Le site de généalogie gratuit et privé](#)

⁷⁵ Archassal, V. (2021, 16 novembre). *Dossier : Intelligence artificielle : quand les machines liront pour nous*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 18 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/dossiers/intelligence-artificielle-quand-les-machines-liront-pour-nous>

(sans toutefois annoncer de date de sortie) de développer un projet de Paléographie Assistée par Ordinateur en se basant sur les arbres et les données qui y sont associées (actes et informations descriptives) déposées par leurs utilisateurs. Le but d'une telle solution serait de proposer, non pas une transcription fidèle et complète de chaque acte, mais d'en extraire les mots-clés pour une exploitation optimisée.

En attendant que des solutions de reconnaissance d'écriture manuscrite, grand public, soient mises à disposition des généalogistes, le cours de paléographie reste la meilleure solution pour appréhender aux mieux les archives anciennes.

Partie III -

**Est-il plus simple de faire de la
généalogie aujourd'hui ?**



Chapitre 1 - Pourquoi fait-on sa généalogie aujourd'hui ?

I - Raisons et motivations

Si autrefois, la généalogie servait à asseoir les dynasties, à légitimer le pouvoir politique des souverains grâce à leur ascendance, à confirmer la noblesse de sang pour obtenir certains privilèges, à justifier un droit de propriété ou encore vérifier la conformité des mariages en application du droit canon, les motivations des généalogistes des XX^e et XXI^e siècles ont bien changé. Il n'est plus guère question de se trouver des ancêtres nobles même si certains collectionnent les cousinages avec des personnes célèbres des temps modernes.

Pour Jean-Louis Beaucarnot⁷⁶, « *la généalogie est un ancrage dans l'authenticité* » : « *Dans les années 1970, la généalogie est devenue un loisir populaire. Nous sommes à la fin des Trente Glorieuses, les gens sont inquiets de l'avenir et peut-être, inconsciemment, de l'an 2000 approchant. Ils se tournent vers leurs racines pour y trouver un ancrage, et s'identifier à ce groupe authentique qu'est la famille.* ».

Pour Toussaint Roze⁷⁷, fondateur de la société Filae : « *Cet engouement n'est pas surprenant [...]. En 50 ans, les Français ont été confrontés à l'exode rural, la décomposition des modèles familiaux classiques, les mouvements migratoires, les fractures sociales. Ils sont aujourd'hui en quête de sens. Ils cherchent leurs repères.* ».

D'ailleurs, les Français connaissent peu leurs arrière-grands-parents⁷⁸ : 42% sont même dans l'incapacité d'en nommer un seul. 30% peuvent en citer un ou deux.

Quelles que soient les enquêtes⁷⁹, les principales motivations évoquées pour se lancer dans les recherches généalogiques sont toujours les mêmes⁸⁰ :

- Rechercher ses origines,
- Transmettre l'histoire familiale,
- Créer des liens (retrouver une personne inconnue ou perdue de vue, découvrir de nouveaux cousins),
- Connaître l'histoire de son pays ou de sa région.

Comme le souligne l'anthropologue D. Desjeux, ces quatre grandes quêtes de sens évoluent avec l'âge et la situation familiale :

- Chez les plus jeunes, le but premier est la quête des origines, tout comme chez les personnes seules et sans enfants, celles qui n'ont plus de contact avec leur famille ou qui ne l'ont pas connue.
- Les plus âgés, au contraire, cherchent surtout à transmettre aux enfants et petits-enfants.
- En revanche, la recherche de lien social reste constante.

Il existe aussi des ressorts plus intimes qui conduisent à l'aventure généalogique. Certains ont des interrogations sur leur identité, leur appartenance ou leur singularité.

⁷⁶ Interview du 5 décembre 2021 pour le magazine Ça m'intéresse.

⁷⁷ Interview du 29 avril 2015 pour Le Figaro.

⁷⁸ OpinionWay pour Genealogie.com - Les Français et la généalogie, mars 2015 : combien de vos arrière-grands-parents pouvez-vous nommer, avec leurs prénoms et noms, et la précision du nom de jeunes filles pour les femmes ?

⁷⁹ Cf. études et sondages déjà cités. Voir bibliographie pour les références.

⁸⁰ Les termes employés ne sont pas toujours les mêmes mais les raisons citées peuvent toutes ou presque entrer dans ces quatre grandes catégories.

D'autres ont envie de percer un secret de famille, de lever un tabou ou de réparer une injustice. D'autres encore ont simplement le goût du jeu, du défi ou du voyage.

II - Déclencheurs et moments propices

Des événements sont plus propices à déclencher la vocation des généalogistes. Parmi ceux qui sont le plus souvent mentionnés dans les sondages⁸¹, nous trouvons : le **décès** d'un proche qui provoque le déclic dans 20% des cas.

Les **événements familiaux**, réunions de famille, mariages, baptêmes, anniversaires... ont une influence clef dans également 20% des cas. Ils sont l'occasion de rencontrer des cousins éloignés, d'évoquer des souvenirs, de partager des photos, des anecdotes familiales... Ils suscitent des échanges intergénérationnels et de nombreuses questions auxquelles on ne sait pas toujours répondre, en particulier sur les liens familiaux qui unissent les différents membres.

En effet, le besoin de se lancer dans les recherches est provoqué le plus souvent par des **questions sur sa famille** à laquelle on ne sait pas répondre.

L'élément déclencheur peut être aussi, la rencontre avec un enseignant qui demande à ses élèves de réaliser un arbre généalogique. **Outil pédagogique pluridisciplinaire**, la généalogie permet aux enfants de se situer dans le temps, l'espace et leur cercle familial, ce qui en amènent certains à poser des questions qui les emmènent au-delà de l'exercice.

Toute sorte d'évènement, une naissance, une rupture, une période de chômage, le confinement lors de la Covid... ou même des découvertes peuvent être décisifs. C'est le cas de Sarah⁸², 16 ans, lycéenne au Havre, qui a découvert sa vocation en regardant une émission télévisée sur la généalogie successorale professionnelle.

Christelle quant à elle ne se souvient plus avec certitude comment elle tombée dans la généalogie toute petite. Elle se souvient toutefois, d'un arbre généalogique à remplir, trouvé dans un magazine...

Deux périodes de la vie seraient particulièrement propices à la recherche généalogique : autour de 45 ans, au moment de l'autonomisation des enfants, lorsque les jeunes adultes sont confrontés au décès de proches et quand le questionnement est à son comble. De même, le passage à la retraite qui laisse du temps libre, amène des réflexions sur l'héritage et la transmission.

III - Des raisons toutes personnelles qui se déclenchent à tout âge

Les quelques exemples qui vont suivre, démontrent également que l'intérêt pour la généalogie peut s'éveiller à tout moment, y compris chez les jeunes.

Nous avons réalisé pour une association, une série d'interviews⁸³ pour comprendre les motivations qui avaient amené des généalogistes à débiter des recherches alors qu'ils étaient enfants ou adolescents. La plupart ont d'ailleurs continué une fois adulte. Les raisons exprimées étaient souvent profondes et toutes personnelles.

⁸¹ Que ce soit dans l'étude de 2011 ou dans celle de 2015 déjà mentionnées.

⁸² Interviews mensuels, #Genealogix : comment je suis tombé dans la généalogie tout petit ! Relayés sur Twitter et publiés de 2017 à 2019 sur le blog de l'association Les Jeunes & la Généalogie.

⁸³ Interviews #Genealogix mentionnés ci-dessus.

Citons quelques exemples :

- **Familles dispersées, manque de liens et absence de souvenirs :**

C'est parce qu'il se sent déraciné, loin de sa famille que Yann, petit Parisien âgé de 13 ans, éprouve le besoin de **connaître ses racines** et part sur la trace des grands-parents qu'il n'a pas connu.

C'est le **besoin de rassembler sa famille** qui motive Yann (un autre), 15 ans, qui vit dans un village du Morbihan où les enfants sont entourés de leur famille proche mais aussi des cousins, des oncles, des tantes et grands-parents. Il s'aperçoit que pour lui ce n'est pas pareil. Ses proches sont dispersés et vivent en Bretagne, en Ile-de-France et dans d'autres régions.

- **Transmission orale d'anecdotes, de souvenirs et d'objets familiaux :**

Cette situation à l'inverse de la précédente peut susciter l'envie d'en connaître plus, de vouloir **vérifier les légendes familiales**.

Marie-Odile Mergnac⁸⁴, bercée par les contes familiaux remontant jusqu'à 10 générations, continue avec sa fille Mathilde à se pencher sur leurs ancêtres à la fois lointains et si familiers. Ce sont les récits de sa mère sur ses ancêtres esclaves et ses origines d'outre-mer qui ont amené Gladys, 19 ans, étudiante à Rouen, au salon de généalogie du Havre.

- **Entre médecine et psycho-généalogie**

Ce sont des problèmes de santé à la naissance de son fils qui ont amené Christiane à la généalogie. Lorsque les médecins lui ont demandé si elle avait connaissance de maladies héréditaires des femmes de sa famille ou de malformations qui pourraient être la conséquence d'une consanguinité, Christiane s'est intéressée à ses origines pour trouver des réponses. Au cours de ses recherches, Christiane a aussi percé des secrets de famille, qui lui ont permis de comprendre certains malaises qui se transmettaient de génération en génération. Plus qu'un passe-temps, la généalogie lui a apporté des réponses pour mieux vivre en famille.

- **Percer les secrets de famille, bousculer les non-dits**

Pour Caroline, le déclencheur a été sa confrontation avec sa belle-famille et son mode de communication familial qui instaure le secret sur le passé. Habitée à échanger librement avec les siens, elle a été élevée dans un village où chacun connaît les liens et les histoires de famille. Les non-dits, et l'atmosphère pesante qui en découle, entraîne la jeune mariée, enceinte de sa première fille, à vouloir percer tous ces mystères.

- **Une simple curiosité ?**

C'est la curiosité et le rêve d'exotisme qui donnent envie à Enzo, 19 ans, étudiant en histoire et sociologie au Havre, de se pencher sur ses origines maternelles. Curiosité éveillée par son père passionné qui a déjà fait de nombreuses recherches sur sa branche paternelle qu'il a partagées avec son fils.

La curiosité est la raison spontanément énoncée par François, 60 ans, pour expliquer ses débuts à l'âge de 14 ans. Alors qu'il est enfant, la mère de François ne cesse de dire qu'elle aimerait connaître la profession de ses grands-parents et arrière-grands-parents...

⁸⁴ Marie-Odile Mergnac est auteure de livres de généalogie et directrice des éditions Archive & Cultures. Mathilde Morin est comédienne et a raconté les souvenirs transmis oralement depuis deux siècles dans sa famille dans la pièce « la voleuse de souvenirs »

Du côté de son père, on ne parle jamais de la famille ni de ses origines. Les questions de sa mère et la curiosité du jeune François l'ont décidé à faire des recherches.

En poussant plus loin l'interview, nous avons toutefois découvert que les vraies raisons étaient peut-être plus profondes... A l'âge de 13 ans, François perd son frère âgé de 12 ans. Ce drame qui a recentré le noyau familial pendant des années autour de cet enfant malade, a probablement été un événement déclencheur fort pour François. Même si ce n'est que bien des années plus tard qu'il en prend conscience, il réalise qu'il a ressenti le besoin dès lors de conserver l'histoire familiale et la mémoire de ce frère.

En résumé, la généalogie apporte des réponses à de nombreuses questions, quel que soit le système familial. L'absence de famille, le manque de liens familiaux, l'absence de souvenirs, les non-dits sont des raisons profondes de se lancer dans la généalogie pour combler un vide, répondre à des questions sur sa propre origine, permettre de se reconstruire ou de lever le voile sur des mystères qui transmettent parfois un mal-être sur plusieurs générations. A l'inverse, une famille soudée, qui communique beaucoup, peut amener à vouloir en savoir encore plus sur ses ancêtres et perpétuer la transmission familiale. Dans tous les cas, la quête des origines et le besoin de transmission sont manifestes.

Les nouvelles technologies ont-elles une influence sur les raisons de débiter sa généalogie ? Il semblerait que non. Sauf à agir comme un déclencheur et « piéger » une personne qui entrerait son patronyme sur un moteur de recherche et se retrouverait sur un site de généalogie...

Chapitre 2 - Comment fait-on sa généalogie ?

I - Les différentes vagues de la généalogie

Autrefois, la généalogie se pratiquait exclusivement dans l'environnement calme et silencieux des services d'archives, où se rassemblaient quelques érudits.

Dans les années 1970, la généalogie devient un loisir populaire : conséquences combinées de l'incertitude de la période, du développement de l'éducation et de la gratuité de la délivrance des actes d'état civil (1972). Autant de facteurs qui favorisent le boom des années 1980. La généalogie se pratique alors dans les mairies, aux Archives départementales et au sein d'un réseau d'associations en pleine expansion.

A partir des années 2000, la vague Internet bouleverse les habitudes. Il est désormais possible de travailler chez soi. Les salles de lecture des archives commencent à se vider, la recherche est transférée en partie sur les sites Internet.

Aujourd'hui, les collections numérisées s'enrichissent régulièrement, les bases de données se multiplient. L'intelligence artificielle et les projets de reconnaissance automatique de textes vont-ils aboutir à « faire de la généalogie un jeu d'enfants » comme l'appelait de ses souhaits Toussaint Roze en 2015⁸⁵, alors patron de Genealogie.com et qui prévoyait à l'époque « la lecture humaine systématique et organisée de toutes les données numérisées. » ?

II - La généalogie click & fast

La généalogie serait donc devenue simple comme un clic. D'ailleurs, à en croire la démonstration de l'équipe de reportage du journal télévisé, Le 19.45 de M6⁸⁶ au Salon de généalogie de Paris 15^e en mars 2023, « *les outils numériques permettent d'éviter les heures de recherches dans les services d'archives* ». Preuve à l'appui, le reporter se lance dans une recherche passant de stand en stand sur le salon et hop après quelques clics, voici le résultat : « *Il y a une heure je ne connaissais que le nom de mon arrière-grand-père et là maintenant on est remonté avant la Révolution.* ».

Plus vite, plus simple : telle est la demande des généalogistes selon l'enquête 2021 du SIAF⁸⁷ : « *Les usagers souhaitent avant tout une utilisation toujours plus simple, des numérisations de fonds toujours plus importantes et une information ou des documents plus rapides à trouver* ». Ils demandent que leur travail soit facilité par des outils adaptés, tels que des bases de données, des indexations, des transcriptions, des traductions ou des annotations.

La généalogie prend du temps : « *Plus de 6 Français sur 10 sont tout à fait d'accord avec l'idée que les recherches prennent du temps* »⁸⁸..... **et reste compliquée** : 90% des répondants estiment que les recherches sont compliquées.

L'enjeu serait-il de simplifier les recherches et de gagner du temps ?

⁸⁵ Interview du 29 avril 2015 pour Le Figaro.

⁸⁶ Reportage M6 -19h45 - 17 mars 2023 : Salon de généalogie - Paris 2023
https://youtu.be/gN_kcqmdHZA?list=PLEJg0Jb8a14SXfVchfLBZultikEaLqwfU

⁸⁷ Rapport 2021 « Deux milliards de clics, enquête sur les usagers en ligne des archives », p. 85.

⁸⁸ Sondage IFOP Geneanet 2022

Pourtant, Internet a déjà totalement transformé la pratique de la généalogie et parler de révolution n'est pas exagéré : « *En quelques années, la quasi-totalité des archives a été numérisée et mise en ligne gratuitement. Tout est désormais à portée de clic : on peut trouver en une minute ce qui demandait autrefois dix ans...* » comme le constate Jean-Louis Beaucarnot⁸⁹.

Alors oui, Internet, les mises en ligne de fonds d'archives et de documentation, les indexations... permettent de faire des découvertes inespérées.

Alors oui, ces outils sont un gain de temps formidable.

Mais alors, s'il est si simple et si rapide de faire sa généalogie aujourd'hui, pourquoi les généalogistes consacrent-ils autant de temps à leurs recherches alors qu'ils se considèrent plutôt experts dans leur pratique ?

Peut-être parce que simplement, la généalogie ne se résume pas à quelques clics et comme l'ajoute Jean-Louis Beaucarnot : « *Tout est désormais à portée de clic ... mais à condition d'avoir envie et de savoir chercher !* ».

Peut-être parce que les recherches généalogiques sont passionnantes⁹⁰.

Ou peut-être parce que le temps gagné en recherche de documents d'état civil et autres pièces permettant de construire leur arbre est consacré à d'autres découvertes.

Avant de répondre à ces questions, faisons le point sur la pratique de la généalogie.

III - Quelle pratique de la généalogie aujourd'hui ?

Une pratique intensive

67% des généalogistes travaillent sur leurs recherches au moins deux fois par mois et 29% plusieurs fois par semaine⁹¹.

Les 2/3 des généalogistes font des recherches au long cours, dans les archives (en ligne ou sur site) au moins une fois par semaine. La fréquentation devient même quasi quotidienne chez les usagers en ligne des Archives départementales⁹².

De plus, ces derniers consultent également très souvent (63%) d'autres sites Internet : sites de généalogie gratuits, sites de la BnF (Gallica, dataBnF et Retronews) et pour 38% d'entre eux également des sites généalogiques payants.

En 2011, D. Desjeux avait réparti les chercheurs en généalogie en trois grands groupes en fonction de leur investissement (temps et/ou budget) :

- Les occasionnels (51% en dessous de 3h/semaine)
- Les amateurs (30% 4 à 19h/semaine)
- Les quasi professionnels (7% plus de 20h/semaine)

Les généalogistes consacrent donc plus que jamais du temps à leur passion. Internet et la richesse des fonds en ligne y contribuent beaucoup.

⁸⁹ Interview du 5 décembre 2021 pour le magazine Ça m'intéresse.

⁹⁰ Sondage IFOP Geneanet 2022 : 90% des répondants estiment que les recherches sont compliquées mais aussi passionnantes (83%).

⁹¹ Sondage IFOP Geneanet 2022

⁹² Rapport 2021 *Deux milliards de clics, enquête sur les usagers en ligne des archives.*

Une activité au long cours pratiquée par des experts

Conséquence de cette pratique intensive, les généalogistes considèrent le plus souvent avoir un bon niveau de recherche en archives : les 2/3 le qualifient d'intermédiaire⁹³.

Les recherches intensives peuvent alterner avec les pauses. La généalogie est une activité que l'on laisse et que l'on reprend. Tant que le généalogiste est dans la vie active, le temps qu'il peut consacrer à ses recherches est par définition limité. Les jeunes qui se lancent dans la généalogie font aussi assez souvent des pauses aux moments cruciaux de leur parcours scolaire et au moment de leur entrée dans la vie active. Ce que la technologie a apporté c'est qu'il est plus aisé de s'y remettre pour quelques heures depuis chez soi plutôt que d'attendre des congés pour se déplacer. Cela peut donc expliquer, partiellement, la part croissante du jeune public et des femmes parmi les généalogistes débutants.

Une pratique en ligne mais aussi en salle

Les mises en ligne sont-elles en passe de couper définitivement les généalogistes des archives papier ? Les généalogistes lecteurs sont-ils devenus des généalogistes internautes ?

Le constat est plus nuancé.

En 2021, la fréquentation des salles d'archives est même légèrement supérieure comparée à 2014 : les usagers en ligne étaient 71% à s'y être déjà rendus au moins une fois (69% en 2014).

Plus leur pratique est ancienne, plus il y a de chance pour qu'ils se soient rendus sur place.

Et seul 1/3 des généalogistes déclare effectuer leurs recherches uniquement en ligne.

Ainsi, la numérisation quasi-complète des grandes séries sur lesquelles travaillent les généalogistes en Archives départementales ne se substituerait pas au besoin de venir sur place.

Toutefois, la majorité des recherches se font en ligne : 88% réalisent plus souvent des recherches sur les sites internet qu'en salle.

Une pratique à la pointe des nouvelles technologies et un retour du papier

Les généalogistes, y compris les seniors⁹⁴, utilisent beaucoup Internet pour leurs recherches que ce soit sur des sites d'archives, des sites internet ou des blogs spécialisés.

Ils se sont aussi emparés des nouvelles technologies pour :

- Construire leurs arbres, organiser leurs recherches, explorer leurs données, illustrer leur généalogie. La presse spécialisée et les blogs consacrent des articles sur les meilleures techniques pour photographier ou scanner les documents d'archives, numériser les diapos et vieux films de famille, tirer parti des médias sociaux, organiser sa généalogie avec les logiciels...
- Communiquer et transmettre leur généalogie : mettre en ligne leur est autant un moyen de publication que de pérennisation⁹⁵, les seniors seraient d'ailleurs ceux qui verseraient le plus de documents sur les sites d'arbres ; le blog (préféré désormais au site Web personnel) est un autre média adopté par des généalogistes de tous âges.

⁹³ Rapport 2021 *Deux milliards de clics, enquête sur les usagers en ligne des archives*. Les niveaux de recherche en archive en ligne proposés sont : débutant, intermédiaire et perfectionné.

⁹⁴ Nous l'avons vu, l'usage d'Internet chez les généalogistes seniors est supérieur à la moyenne nationale.

⁹⁵ Une étude Heredis de 2013, révèle que 60% des répondants ont choisi Internet pour publier leur généalogie et pérenniser leur héritage familial.

- Partager avec d'autres généalogistes. Un nouveau mode de communication s'est mis en place avec l'émergence de communautés virtuelles : la généalogie se rencontre sur les médias sociaux (à chacun sa préférence), sur les chaînes Twitch et YouTube...

Le papier n'est pas délaissé pour autant. Les généalogistes continuent :

- De se procurer des guides imprimés, de plus en plus nombreux tous les ans, traitant de tous les aspects de la généalogie ;
- De se documenter par l'intermédiaire d'ouvrages papier⁹⁶ ;
- De consulter les archives physiques.

Les carnets papier font même leur grand retour : pour organiser les recherches, pour présenter de manière synthétique sa généalogie, pour laisser une trace sous forme de journal intime... en quelque sorte une version « moderne » des petits carnets dans lesquels nos grands-mères notaient précieusement tous les faits marquants et toutes les dates de naissance, mariage, décès de la famille.

D'autres partagent leurs recherches sous forme de livre, imprimé, publié ou destiné uniquement à leur famille. Blog, journal ou livre, l'objectif est le même, provoquer un échange avec le lecteur, qu'il soit de sa famille ou un autre passionné.

Les rencontres se font aussi lors des cousinades familiales qui s'organisent à nouveau semble-t-il en 2023, un peu partout en France. L'échange passe également lors des salons dont certains sont devenus des incontournables⁹⁷ tandis que d'autres très locaux ont besoin de se réinventer pour attirer des visiteurs. Nous touchons là un sujet déjà évoqué dans le chapitre sur les associations généalogiques.

IV - Les différentes étapes du généalogiste

Finalement la généalogie est une affaire de diversité. Tous les moyens, numériques et traditionnels, sont bons pour se former, s'informer, rechercher, construire, communiquer, échanger et transmettre. Les bons outils sont également adoptés en fonction de l'étape d'avancement dans laquelle se situe le généalogiste.

Etape 1 - Une pratique individuelle de consommateur

Au début, la pratique généalogique est plutôt personnelle et solitaire. Sauf pendant la phase de collecte de souvenirs et d'informations auprès de la famille et de l'entourage, étape trop souvent oubliée par les débutants qui se jettent à corps perdu sur les sources en ligne pour dessiner les branches de leur arbre. Même si les outils facilitent les recherches, commence alors une période de consultation frénétique, tout seul⁹⁸ isolé derrière son écran. Vive le numérique ! C'est l'étape du remplissage des cases, de la collection de numéros Sosa, de la consommation à tout va des bases de données associatives, collaboratives, payantes... les sites des AD favoris n'ont plus de secrets, car tout bon généalogiste se doit de vérifier ses sources...

Cette étape est plus ou moins longue selon les généalogistes. Certains même, s'arrêtent là. Et pourtant c'est là que tout commence.

⁹⁶ 65% des généanauts se documentent en histoire et généalogie par l'intermédiaire d'ouvrages papier d'après le rapport 2021 *Deux milliards de clics, enquête sur les usagers en ligne des archives*.

⁹⁷ Parmi eux le salon de la mairie de Paris 15^e avec 10 000 visiteurs en 2023.

⁹⁸ Selon l'enquête OpinionWay 2011 pour Generalogie.com, les débuts étaient déjà solitaires : 62% des généalogistes amateurs n'avaient été initiés par personne.

Etape 2 - S'intéresser à ses ancêtres et étoffer son arbre

Le généalogiste qui a dessiné un arbre sur plusieurs générations va enfin pouvoir aller à la rencontre de ses ancêtres. Il va vouloir comprendre comment les gens vivaient, s'intéresser aux métiers, aux coutumes locales, à la vie dans les villages, comprendre pourquoi et comment ils ont migré ou émigré... Il va rechercher des documents d'archives qui ne sont pas nécessairement en ligne, pour cela il va se déplacer, s'informer auprès de personnes d'expérience, découvrir la communauté des généalogistes... Il va s'intéresser à l'histoire de France et à l'histoire locale... Il va rechercher des photos des lieux et peut-être même aller sur les lieux. Il va aussi commencer à communiquer sur ses trouvailles et se découvrir des cousins qui vont l'aider à étoffer sa généalogie.

Etape 3 - Une pratique plus collective de consommateur

Commence alors le partage en famille et avec d'autres passionnés. Le généalogiste, tout en continuant ses recherches, adopte une pratique plus participative : il partage son expérience avec des débutants (quel que soit le moyen, virtuel ou physique), il prend part aux projets d'une association, fait de l'indexation, participe à l'entraide y compris auprès de généalogistes qu'il ne connaît pas, Internet n'est plus uniquement un diffuseur d'informations, il devient un créateur de lien social et le généalogiste devient un « consommateur ».

Nous pourrions même ajouter une étape 4, celle d'une pratique centrée sur le partage, l'entraide, les contacts, la transmission que certains parmi les plus anciens généalogistes adoptent quitte à mettre de côté leurs propres recherches (ce peut être le cas des responsables très engagés dans leur association).

Chapitre 3 - Quelle généalogie aujourd'hui ?

Nous avons vu que les profils de généalogistes, leurs motivations et leurs pratiques étaient multiples. Nous aurions pu également étudier les différences entre la généalogie en amateur et la généalogie professionnelle, qu'elle soit familiale ou successorale, mais il nous semble que les trois tirent parti des mêmes bénéfices des nouvelles technologies. Au-delà de ce distinguo, il nous semble utile de nous intéresser plus avant à ce qu'est la généalogie aujourd'hui. Elle n'est pas un tout unique. Il se dessine selon nous une typologie des généalogies.

I - L'arbre généalogique comme point de départ

La généalogie a longtemps consisté à identifier chacun des ancêtres qui nous ont précédés et à noter scrupuleusement les éléments clefs (nom, prénoms, dates, lieux, professions et sources). L'objectif étant de pouvoir présenter un arbre le plus complet possible. Cet exercice prend du temps, parfois toute une vie. Le temps, c'est bien dans ce domaine qu'agissent les outils de l'ère Internet et ceux encore à développer de l'intelligence artificielle : ils apportent des gains de productivité et parfois d'efficacité.

Le généalogiste est avant tout un chercheur. Offrez-lui du temps et il va se mettre en quête d'autre chose...

II - Généalogie et histoire locale, une frontière poreuse

... A commencer par explorer des sources nouvelles pour reconstituer le cadre de vie de ses ancêtres. Il va s'intéresser à leurs métiers, leurs lieux de vie, au contexte historique national, à l'histoire et à la géographie, aux coutumes et traditions régionales et finalement à l'histoire locale.

Nous avons déjà signalé que des associations généalogiques se rapprochaient d'associations d'histoire locale et de sociétés savantes. Les services d'archives ont déjà constaté⁹⁹ une certaine porosité entre les deux disciplines rendant plus artificielle la frontière qui sépare traditionnellement les généalogistes et les chercheurs en histoire dans deux catégories distinctes.

Le généalogiste va donc mener son enquête, chercher de nouveaux documents d'archives : recensements, plans et cadastre, archives militaires, mais aussi monographies communales, travaux d'érudits locaux, dictionnaires régionaux...

Dans cette quête, il répond à la question : comment vivaient ses ancêtres à telle époque.

III - Vers une généalogie du sensible

Sans nécessairement se diriger vers la psychogénéalogie, discipline du sensible par essence et une réponse thérapeutique pour certains, le généalogiste s'intéresse parfois, non plus uniquement au contexte dans lequel vivaient leurs ancêtres, mais véritablement à leur vie.

Pour préparer les commémorations, les archives de la Grande Guerre ont été ouvertes au public. Cet événement, un peu oublié, n'était devenu qu'un fait d'histoire mentionné dans les livres scolaires. Sa mise en lumière, grâce aux projets de valorisation des archives, travaux de recherche et éducatifs, cérémonies du devoir de mémoire... a suscité une émotion collective mais aussi personnelle. De nombreux généalogistes se sont penchés sur le destin des Poilus de leur famille. Ils sont allés au-delà des statistiques et des batailles.

⁹⁹ Cf. enquêtes déjà citées.

Grâce aux archives militaires, registres matricules, Journaux de marche et opérations, bases des morts pour la France... mais aussi de la presse, des photos, des cartes postales et correspondances, des objets... en se rendant sur les champs de bataille, dans les cimetières militaires ... ils ont pu retracer le parcours militaire de « leurs » Poilus et de leurs proches restés à l'arrière. Plus qu'un devoir de mémoire, il s'agit d'appréhender ce qui est de l'ordre du sensible, de la vie au quotidien de leurs ancêtres.

Il en va de même pour la Seconde Guerre mondiale et la guerre d'Algérie, l'ouverture des archives soulèvent le voile sur des faits historiques mais aussi sur des pans de vie.

Outre découvrir le destin des hommes et des femmes de leur famille lors des grands événements historiques, d'autres choisissent de retracer le parcours de vie d'un ancêtre en particulier. Choix arbitraire le plus souvent, dicté par une émotion ou un petit quelque chose qui a retenu l'attention, un prénom, un métier, un destin particulier, celui qui a donné du fil à retordre dans la recherche...

Le généalogiste va alors consulter, mais sous un angle nouveau, les mêmes sources déjà citées ainsi que les archives judiciaires, les dossiers personnels (de carrière, de pupille de la Nation, d'adoption...), les archives hospitalières, sans oublier les actes notariés, les déclarations de successions, les fonds des hypothèques, les archives fiscales, les données démographiques, les déclarations de grossesse... et la presse. Le champs des possibles est immense.

La quête devient plus personnelle, elle répond à la question comment a vécu tel ancêtre.

IV - Une généalogie scientifique

La généalogie peut être aussi utilisée à des fins médicale ou judiciaire. Elle est alors exercée par des professionnels et dans un cadre légal précis.

La généalogie génétique est pratiquée dans les pays qui l'autorisent, dans une tout autre optique. Le côté ludique est souvent mis en avant par les sociétés qui commercialisent les tests ADN (tests, nous le rappelons, qui sont interdits en France). Toutefois, ils peuvent devenir un véritable auxiliaire pour découvrir l'histoire des familles, rapprocher des parents perdus de vue, comprendre ses origines, débloquer une recherche, confirmer une hypothèse...

La généalogie génétique allie outils scientifiques et recherches généalogiques classiques. Ce serait se leurrer que de penser qu'un test puisse permettre de retrouver ses ancêtres, à moins de cousiner avec une personne qui a elle-même effectué ses recherches.

Encore faut-il savoir interpréter les résultats.

V - Une généalogie éducative

Nous avons déjà évoqué l'intérêt pédagogique de la généalogie. Désormais au programme de l'Education nationale, des classes de maternelle à la 6^e, elle est également utilisée en soutien éducatif auprès de jeunes en difficulté. Activité pluridisciplinaire et ludique, elle permet d'aborder histoire, géographie, littérature, langues, dessin et arts plastiques, éducation civique... par des travaux de groupes et individuels. L'approche est généralement peu centrée sur la famille des jeunes mais plutôt sur des thèmes qui les amènent à la généalogie collectivement : les Poilus de la commune, la généalogie d'un personnage célèbre en lien avec leur école ou leur ville, les employés d'une industrie locale... Les associations généalogiques apportent leur contribution régulièrement auprès des enseignants et encadrants.

VI - Une généalogie ludique

Pour attirer de nouveaux publics à la généalogie, les associations et les entreprises n'hésitent pas à mettre en avant le côté ludique de la généalogie.

Nous avons évoqué les nouveaux outils et applications développés autour du morphing de photos basées sur des techniques d'intelligence artificielle. Nous pourrions citer d'autres exemples telles que les boîtes de jeux sur l'histoire des familles et la généalogie.

En effet, n'oublions pas que faire de la généalogie sans que ce soit facile « comme un jeu d'enfants » est un « jeu de piste » qui peut être amusant. Le plaisir de la recherche, de l'enquête, des découvertes fortuites sont autant de #geneajoie comme le rappelle souvent sur Twitter la communauté des généablogueurs.

VII - La généalogie : un savoir-faire et une expertise

La généalogie est donc plurielle. Certains généalogistes se satisferont dans l'élaboration classique de leur arbre, mais il est probable que de nombreux passionnés pousseront leur quête plus loin.

Nous avons détaillé l'aide qu'apportait la technologie en facilitant l'accès aux informations. Il ne faut toutefois pas tomber dans les travers qu'elle peut induire. Le généalogiste ne doit ni aller trop vite ni se contenter des informations fournies par les bases de données et les arbres déjà publiés. Ce ne sont là que des aides et des pistes qui doivent l'aiguiller plus rapidement vers les sources archivistiques ou documentaires.

Alors, est-il plus simple de faire sa généalogie aujourd'hui ?

Nous disposons d'outils formidables, encore faut-il savoir les utiliser à bon escient même si leur apprentissage est assez intuitif.

Ils nous font gagner du temps dans la recherche, encore faut-il être capable de lire et d'analyser les documents.

Le généalogiste averti l'oublie souvent mais lire un texte, ne fusse que du XIX^e siècle, n'est pas aisé par qui ne serait pas habitué. Alors que dire de textes plus anciens ? Leur lecture nécessite des compétences en paléographie que l'intelligence artificielle ne remplace pas encore.

D'autres compétences sont indispensables. La technologie ne remplace pas la connaissance de la méthodologie et des sources de la généalogie.

Reconstituer le cadre de vie d'ancêtres et retracer le parcours de leur vie, décrypter un test ADN... demandent une expertise et un savoir-faire qui ne s'acquièrent pas en quelques clics.

La généalogie est une discipline de plus en plus spécialisée, qui interagit avec des matières complémentaires (histoire, histoire locale, cartographie, démographie, psychogénéalogie, héraldique, généalogie foncière, généalogie génétique...)

Elle s'enrichit d'experts, amateurs et professionnels.

Preuve en est, des cursus de formation, de plus en plus élaborés, sont dispensés par les universités et écoles.

Enfin, les généalogistes professionnels accompagnent leurs clients sur des recherches de plus en plus pointues et interviennent sur des dossiers de plus en plus complexes.

Conclusion

La généalogie : des technologies au service des hommes

Les technologies numériques et l'intelligence artificielle ont rendu et continueront à rendre les documents plus accessibles, générant ainsi des gains de productivité pour les généalogistes. Ils peuvent maintenant effectuer de plus en plus de recherches sans avoir à se déplacer, réduisant ainsi leurs frais et leur laissant plus de temps pour explorer de nouveaux fonds et chercher les archives du sensible, valoriser, partager et transmettre leur généalogie.

Utilisées à bon escient, ces nouvelles technologies peuvent mettre en lumière des richesses insoupçonnées en orientant les chercheurs vers de nouvelles sources.

Les médias sociaux et les sites généalogiques offrent également de nombreuses opportunités pour créer des liens entre les généalogistes.

Cependant, l'innovation ne remplace pas l'humain. Ce sont des outils, au service des généalogistes. Nous l'avons vu, l'intelligence artificielle appliquée à la reconnaissance de texte, nécessite le travail d'experts et l'intelligence collective pour éduquer la machine et interpréter les données.

Le savoir-faire et l'expertise restent du côté humain avec des compétences de plus en plus pointues pour explorer, analyser, valoriser des sources archivistiques variées.

Le plaisir de la recherche, l'émotion de la découverte, l'enthousiasme dans le partage ne changent pas. Et ce sont bien là des sentiments humains.

La Généalogie 4.0 ne signifie pas que la généalogie devienne entièrement automatisée mais plutôt que l'émergence de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle transformera la pratique au bénéfice d'un « généalogiste augmenté ». Généalogiste qui aura l'opportunité de faire de la généalogie « intelligente » pour continuer le parallèle avec l'Industrie 4.0 et « l'usine intelligente », c'est-à-dire une généalogie à plus haute valeur ajoutée.

Lexique de l'IA pour les généalogistes

Intelligence artificielle (IA) ou artificial intelligence (AI) en anglais : projet ou application ayant recours à un automatisme informatique ou un algorithme capable de faire, ou de donner l'illusion de faire, ce que seul l'humain est capable de réaliser, par exemple, voir, entendre ou parler, tâches qui sont dévolues à l'humain. Le **Machine Learning** ou **apprentissage automatique** et le **Deep Learning** ou **apprentissage en profondeur** sont fréquemment associés à l'intelligence artificielle.

Computer vision : vision par ordinateur, vision artificielle ou encore vision numérique. Technique d'apprentissage automatique permettant d'analyser une image en la transformant en une représentation numérique, prenant en compte, l'intensité des pixels, les formes particulières...

Deep Learning : technologie basée sur les réseaux de neurones artificiels mimant le cerveau humain. Les algorithmes permettent à une machine d'apprendre par elle-même à partir d'un grand volume de données d'entraînement (de l'ordre du Big Data). Ces techniques analytiques avancées sont utilisées pour la reconnaissance d'images par exemple.

Generative AI ou IA générative : type de système d'intelligence artificielle, capable de générer de nouveaux contenus : texte, image, vidéo, audio, code informatique... en réponse à une invite ou prompt (une question écrite en langage naturel). L'IA générative repose sur des techniques de deep learning appliquées sur une méga base de données, on parle de **LLM** ou **Large Language Models**. Les modèles d'IA générative apprennent des modèles et de la structure des données d'entrée, puis génèrent de nouvelles données qui ont des caractéristiques similaires.

Machine Learning : analyses statistiques permettant aux ordinateurs d'améliorer leurs performances à partir de données. L'application d'algorithmes sur des jeux de données (numériques, textes, images...) et un historique permet de faire évoluer les modèles, d'identifier des patterns ou schémas.

HTR – Handwritten Text Recognition ou Reconnaissance de Textes Manuscrits : traitement informatique permettant de transcrire un texte manuscrit automatiquement. Les images sont transformées en données numériquement codées et donc lisibles par un ordinateur. Technique utilisée par les experts des archives pour traiter les fonds documentaires et proposer une transcription automatique.

NER – Named-entity Recognition ou Reconnaissance d'entités nommées : technique qui permet d'identifier des rubriques, des mots ou groupes de mots et ainsi repérer dans un document une date, un nom de lieu, des noms de personne... utilisés pour l'indexation d'un corpus documentaire.

OCR - Optical Character Recognition ou Reconnaissance Optique de Caractères : processus informatique, appelé aussi **océrisation**, qui permet de convertir un texte imprimé, numérisé au format image, en un fichier format texte, lisible par une machine, exploitable par un moteur de recherche ou un logiciel de traitement de texte. Utilisé, par exemple, par Gallica ou les Archives départementales pour la presse numérisée en ligne, les bulletins des lois ou des livres. L'OCR permet la recherche plein texte pour identifier les documents pertinents à partir d'un terme ou d'un patronyme.

TEI - Text Encoding Initiative : standard informatique (un ensemble de recommandations) qui permet de produire des éditions structurées de textes.

A propos des sources

Peu de livres, hormis sur la généalogie génétique, ont été publiés sur les thèmes abordés dans ce mémoire : historique de la généalogie, innovations et technologies au service de la généalogie, écosystème de la généalogie.

La bibliographie liste les principales sources en ligne (articles de revue, de blog, sites Web, enquêtes et sondages) qui nous ont servi à documenter les historiques, descriptifs et analyses.

Il ne semble pas y avoir d'étude de marché sur la généalogie et son écosystème. Notre analyse quantitative repose essentiellement sur les données publiées par les Archives de France et les enquêtes menées sur leurs publics, les différents sondages conduits pour les sites de généalogie (Généalogie.com, Filae, Geneanet) et une enquête anthropologique de 2011.

Nous avons aussi collecté des données chiffrées auprès de membres du conseil d'administration de la Fédération Française de Généalogie, auprès d'associations généalogiques représentatives soit par leur taille, leur ancienneté ou leur statut, et auprès d'acteurs économiques majeurs sur le marché.

Notre analyse s'est fondée aussi sur notre propre pratique de généalogiste et de bénévole au sein de plusieurs associations de généalogie et de la Fédération Française de Généalogie ainsi que sur notre expérience professionnelle, des usages de l'informatique, de l'analytique et de l'intelligence artificielle chez un éditeur de logiciels, leader mondial dans le domaine.

Pour la partie innovations archivistiques, outre les sources citées en bibliographie, nous nous sommes appuyé sur des échanges avec des experts et sur des conférences auxquelles nous avons assisté :

- Les Assises de la généalogie organisées par la Fédération Française de Généalogie aux Archives des Yvelines, « Gene@2022 : généalogie, océrisation et paléographie » :
 - *L'apport de l'intelligence artificielle à la recherche archivistique* par Jean-Charles Bédague, sous-directeur du pilotage, de la communication et de la valorisation des archives au SIAF.
 - *Présentation du projet « Lettres en lumières » en Côte-d'Or* par Edouard Bouyé, directeur des Archives départementales de la Côte-d'Or.
 - *Présentation du projet d'océrisation de la presse ancienne tourangelle avec Gallica* par Lydiane Gueit-Montchal, directrice des Archives départementales d'Indre-et-Loire.
 - *Présentation des projets d'intelligence artificielle des Archives nationales et notamment d'une future application d'indexation / transcription collaborative* par Marie-Françoise Limon-Bonnet, conservatrice générale du patrimoine aux Archives nationales.
- Le colloque de clôture du projet Testaments de Poilus, organisé par les Archives nationales les 24 et 25 novembre 2022 : ensemble des présentations.

Pour la partie ADN, nous mentionnerons les événements suivants :

- RootsTech Europe organisé par FamilySearch à Londres du 24 au 26 octobre 2019 : conférences présentant les innovations technologiques dédiées à la généalogie et la généalogie génétique.
- RootsTech Monde, événement annuel : présentations suivies en visioconférences.

Pour l'ensemble des thématiques, nous mentionnerons les manifestations suivantes :

- Le grand salon de la généalogie Paris XV – organisé tous les ans par Archives & Culture : conférences, échanges avec les exposants, participations en tant qu'exposante ;
- Les Congrès nationaux de généalogie organisés par la FFG ;
- Les salons Gene@ et les salons virtuels organisés par la FFG ;
- De nombreux salons organisés en régions Ile-de-France, Centre et Val de Loire, Rhône-Alpes et Bretagne par les associations de généalogie : en tant qu'exposant ou visiteur ;
- Les Matins Malins organisés par La Revue française de Généalogie de 2013 à 2016.

Bibliographie

Les différentes phases technologiques de la généalogie

- Ministère de la Culture. (1999, 2 avril). *Accord liant la Direction nationale des Archives de France et une société généalogique américaine*. Le Sénat. Consulté le 14 juillet 2023 sur <https://www.senat.fr/questions/base/1999/qSEQ990213894.html#:~:text=R%C3%A9ponse.%20-%20La%20politique%20de%20microfilmage%20de%20I%27%C3%A9tat,de%20plus%20en%20plus%20nombreux%20les%20services%20d%27archives.>
- RFG. (2010, 8 juillet). *Le minitel et la généalogie, c'est fini*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/le-minitel-et-la-genealogie-c-est-fini>
- Cécile. (2021, 9 septembre). *30 ans de généalogie*. Blog de Généatique, logiciel de généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.geneatique.com/blog/post/30-ans-de-genealogie>
- Heredis. (2023). *Heredis, près de 30 ans d'histoire et de passion pour la généalogie*. Site Heredis. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.heredis.com/societe/>
- Geneanet. (2023, 30 mai). Dans *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Geneanet>
- Le pôle numérique Arcep-Arcom. (2023, 11 avril). *Référentiel des usages numériques*. Arcep. https://www.arcep.fr/fileadmin/user_upload/pole-numerique-arcep-arcom/referentiel-usages-numeriques-arcep-arcom_avril2023.pdf
- F.F.Généalogie (2016, 2 juin). *B comme Bigenet*. Le blog de la Fédération Française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://leblog-ffg.over-blog.org/2016/06/b-comme-bigenet.html>
- De Morant, G. (2018, 2 novembre). *En conflit avec la Fédération, Bigenet s'arrêtera en janvier 2019*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/en-conflit-avec-la-federation-bigenet-s-arretera-en-janvier-2019>
- Archassal, P-V. (2020, 23 novembre). *Fin des groupes Yahoo : quelles alternatives pour les listes de diffusion généalogiques ?* La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/dossiers/fin-des-groupes-yahoo-quelles-alternatives-pour-les-listes-de-diffusion-genealogiques>
- Houard, J-Y. (2009, 17 décembre). *Au secours, ma mère est sur Facebook !* Le blog de la Fédération Française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://leblog-ffg.over-blog.org/article-au-secours-ma-mere-est-sur-facebook-41302231.html>
- De Morant, G. (2009, 16 mars). *Côtes d'Armor : l'état civil complété*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/cotes-d-armor-l-etat-civil-complete>
- De Morant, G. (2009, 16 septembre). *AD 37 : L'Indre-et-Loire ouvre ce week-end*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/ad-37-l-indre-et-loire-ouvre-ce-week-end>
- De Morant, G. (2016, 6 décembre). *Filae révolutionne la généalogie sur Internet*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 18 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/filae-revolutionne-la-genealogie-sur-internet>

- De Morant, G. (2021, 12 septembre). *Dans les coulisses du rachat de Filae et Geneanet*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 18 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/dans-les-coulisses-du-rachat-de-filae-et-geneanet>
- Thébault, F. (2021, 31 août). *Geneanet rejoint Ancestry, n°1 de la généalogie*. Blog Geneanet. Consulté le 20 juillet 2023 sur <https://www.geneanet.org/blog/post/2021/08/geneanet-rejoint-ancestry-n1-mondial-de-la-genealogie>.
- Fischer, F. (2017, 7 décembre). *De la science à la croyance – JP Ganascia expose la généalogie de l'IA aux DSI du Cigref*. Blog d'actualité du Cigref. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.cigref.fr/science-mythe-ganascia-genealogie-intelligence-artificielle-dsi-cigref>
- Ministère de la Culture. (2023, 24 mai). *Archives : l'intelligence artificielle fait parler les documents*. Site du ministère de la Culture. Consulté le 25 juillet 2023 sur <https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Archives-l-intelligence-artificielle-fait-parler-les-documents>
- Clavaud, F. (2022, 2 novembre). *Colloque de clôture, 24 et 25 novembre 2022, aux Archives nationales*. Site Testaments de Poilus. Consulté le 25 juillet 2023 sur <https://testaments-de-poilus.huma-num.fr/#!/content/60>
- Archives nationales. (2023). *Projets innovants et collaboratifs au service du patrimoine*. Site des Archives nationales. Consulté le 25 juillet 2023 sur <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/innovation-et-collaboration-au-service-du-patrimoine>
- Archives nationales. (s.d.). *HIMANIS*. Site des Archives nationales. Consulté le 26 juillet 2023 sur <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/himanis>
- Chagué, A. (s.d.) *LECTAUREP, L'intelligence artificielle appliquée aux archives notariales*. Un carnet de recherche LECTAUREP proposé par Hypothèses. Consulté le 26 juillet 2023 sur <https://lectaurep.hypotheses.org/>
- Archassal, V. (2021, 16 novembre). *Dossier : Intelligence artificielle : quand les machines liront pour nous*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 18 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/dossiers/intelligence-artificielle-quand-les-machines-liront-pour-nous>
- Archassal, V. (2022, 18 mai). *Les projets des Archives nationales en 2022*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 18 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/les-projets-des-archives-nationales-en-2022>
- Naoned. (2023, 22 février). *IA et archives : une collaboration fructueuse*. Le Blog de Naoned. Consulté le 14 juillet 2023 sur <https://naoned.fr/category/le-blog-de-naoned/>
- Racines Voyages. (2022, 20 octobre). *Généalogie et intelligence artificielle : un nouveau pas dans l'amélioration des usages*. Blog Racines Voyages. Consulté le 29 juillet 2023 sur <https://racinesvoyages.com/genealogie-et-intelligence-artificielle-un-nouveau-pas-dans-lamelioration-des-usages/>
- Billard, B. (2022, 4 décembre). *L'intelligence artificielle au service de la généalogie*. Blog Chroniques d'antan et d'ailleurs. Consulté le 29 juillet 2023 sur <https://www.chroniquesdantan.com/evenements-genealogiques/conferences-et-salons-genealogiques/lintelligence-artificielle-au-service-de-la-genealogie>
- France Archives. (2022, 20 octobre). *Socface, l'intelligence artificielle appliquée aux archives*. France Archives, portail national des archives. Consulté le 18 juillet 2023 sur <https://francearchives.gouv.fr/fr/actualite/491300912>

- Kermorvant, C. (2023, 5 juin). *Des nouvelles de Socface - juin 2023*. Blog TEKLIA. Consulté le 18 juillet 2023 sur <https://teklia.com/blog/202306-socface/>
- France Archives. (2022, 20 octobre). *Les Archives de la Côte-d'Or lancent des travaux sur l'intelligence artificielle*. France Archives, portail national des archives. Consulté le 18 juillet 2023 sur <https://francearchives.gouv.fr/fr/actualite/363502137>
- Archives départementales de la Côte-d'Or. (s.d.). *Lettres en lumières : l'intelligence artificielle pour la lecture des écritures anciennes*. Archives départementales de la Côte-d'Or. Consulté le 29 juillet 2023 sur [https://archives.cotedor.fr/v2/site/AD21/Decouvrir/Actualites/Lettres en Lumières l'intelligence artificielle pour la lecture des écritures anciennes](https://archives.cotedor.fr/v2/site/AD21/Decouvrir/Actualites/Lettres%20en%20Lumieres%20l'intelligence%20artificielle%20pour%20la%20lecture%20des%20ecritures%20anciennes)
- France Archives. (2023, 27 février). *L'intelligence artificielle aux Archives de Belfort*. France Archives, portail national des archives. Consulté le 18 juillet 2023 sur <https://francearchives.gouv.fr/fr/actualite/734194557>
- France Archives. (2023, 20 juillet). « EVA, les Tisseurs du temps », une application d'énigmes géolocalisées des Archives des Yvelines. France Archives, portail national des archives. Consulté le 29 juillet 2023 sur <https://francearchives.gouv.fr/fr/actualite/766796373>
- Archives nationales. (2021, 15 novembre). *Stratégie 2021 – 2025, le rapport*. Site Archives nationales. Consulté le 18 juillet 2023 sur <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/strategie-2021-2025>
- France Archives. (2023, 20 juillet). *IIIF, un outil pour visualiser les archives numérisées*. France Archives, portail national des archives. Consulté le 29 juillet 2023 sur <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/714850036>
- Archives nationales. (2018). *VERSPERA - Numérisation et modélisation des plans de Versailles sous l'Ancien Régime*. Site Archives nationales. Consulté le 18 juillet 2023 sur <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/verspera>
- Nauta P. G. (2022, 29 mars). *A quoi s'attendre de FamilySearch en 2022*. Blog de FamilySearch. Consulté le 30 juillet 2023 sur <https://www.familysearch.org/fr/blog/a-quoi-s'attendre-de-familysearch-en-2022>
- Nielsen, D. (2022, 4 mars). *Introducing get involved: your FamilySearch hub for online volunteering*. FamilySearch blog. Consulté le 30 juillet 2023 sur <https://www.familysearch.org/en/blog/virtual-volunteer-opportunities-get-involved>
- De Morant, G. (2023, 13 janvier). *FamilySearch : quoi de neuf en 2023 ?* La Revue française de Généalogie. Consulté le 30 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/familysearch-quoi-de-neuf-en-2023>
- Archassal, P.V. (2023, 30 mars). *Le recensement canadien de 1931 bientôt en ligne et indexé*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 30 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/le-recensement-canadien-de-1931-bientot-en-ligne-et-indexe>
- Ancestry Team. (2023, 31 mai). *Ancestry® to apply AI-driven handwriting recognition technology to create a searchable index of the 1931 census of Canada*. Ancestry corporate blog. Consulté le 30 juillet 2023 sur <https://www.ancestry.com/corporate/blog/ancestry-to-apply-ai-drive-handwriting-recognition-technology-t>
- Archassal, P.V. (2022, 12 février). *Indexation du recensement américain de 1950*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/indexation-du-recensement-americain-de-1950>

- Elisabeth. (2022, 13 janvier). *Bilan de l'année de MyHeritage*. MyHeritage blog. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://blog.myheritage.fr/2022/01/2021-bilan-de-lannee-de-myheritage/>
- Marie. (2023, 14 mars). *Quoi de neuf chez MyHeritage : notre fondateur et PDF Gilad Japhet s'adresse à RootsTech 2023*. MyHeritage blog. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://blog.myheritage.fr/2023/03/quoi-de-neuf-chez-myheritage-notre-fondateur-et-pdg-gilad-japhet-sadresse-a-rootstech-2023/>
- De Morant, G. (2022, 5 décembre). *Des portraits historiques de vous ou vos ancêtres par l'intelligence artificielle*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/des-portraits-historiques-de-vous-ou-vos-ancetres-par-l-intelligence-artificielle>
- Elisabeth. (2021, 10 février). *Mise à jour de Theory of Family Relativity™*. MyHeritage blog. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://blog.myheritage.fr/2021/02/mise-a-jour-de-theory-of-family-relativity-3/>
- De Morant, G. (2023). *Généalogie & ADN*. (Hors-série, 2^e édition). La Revue française de Généalogie.
- Beaucarnot, J.L. Jovanovic-Floricult, N. (2021, février). *Quoi de neuf dans la famille ?* Buchet Chastel.
- Jovanovic-Floricult, N. (2023). *ADN, guide de généalogie génétique*. Archives & Culture.
- Blog Geneanet. (2020, 17 février). *Geneanet lance un nouveau service, Geneanet ADN*. Blog Geneanet. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.geneanet.org/blog/post/2020/02/geneanet-lance-geneanet-adn>
- Elisabeth. (2021, 10 février). *Mise à jour de Theory of Family Relativity™*. MyHeritage blog. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://blog.myheritage.fr/2021/02/mise-a-jour-de-theory-of-family-relativity-3/>

La généalogie, les profils de généalogistes et l'écosystème

- L'équipe Ça m'intéresse. (2021, 5 décembre). *Les Français et la généalogie : une longue histoire d'amour ! Ça m'intéresse*. Consulté le 4 août 2023 sur <https://www.caminteresse.fr/sante/les-francais-et-la-genealogie-une-longue-histoire-damour-11149711/>
- Historia. (2022, juillet-août). Dossier : le boom de la généalogie - A la recherche de nos ancêtres. *Historia*, numéro (907-908), 20-93.
- Viguier-Vinson, S. (2015, 31 août). *Généalogie : une passion bien française*. Notre temps. Consulté le 6 août 2023 sur <https://www.notretemps.com/loisirs/histoire/genealogie-une-passion-bien-francaise-15808>
- Serradeil, R. (2022, 4 décembre). *Généalogie : comment cette pratique est devenue l'un des passe-temps préférés des Français*. La Dépêche du Midi. Consulté le 5 juin 2023 sur <https://www.ladepeche.fr/2022/12/04/genealogie-comment-cette-pratique-est-devenue-lun-des-passe-temps-preferes-des-francais-10836968.php>
- Desjeux, D. (2011, septembre). *Anthropologie des pratiques généalogiques en France. Enquête*. Consommations et sociétés, Argonautes. Consulté le 7 août 2023 sur <https://consommations-et-societes.fr/2011-09-d-desjeux-direction-scientifique-anthropologie-des-pratiques-genealogiques-en-france/>
- OpinionWay. (2015, mars). Étude : *Les Français et la généalogie*. Genealogie.com.

- IFOP. (2022, 4 octobre). *Etude : 7 Français sur 10 sont intéressés par la généalogie*. Geneanet.
- Guigueno, B. Pénicaud, E. (2015). *Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014)*. Service interministériel des Archives de France.
- Lellouche Filliau, I. (2020, 14 mai). *Le public et les médias, un lien renforcé pendant le confinement*. Résultats et Repères site Médiamétrie. Consulté le 4 août 2023 sur <https://www.mediametrie.fr/fr/le-public-et-les-medias-un-lien-renforce-pendant-le-confinement>
- Couillard, N. Nouvellon, M. (2021, décembre). *Rapport « Deux milliards de clics, enquête sur les usagers en ligne des archives »*. FranceArchives. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/339905146>
- De Morant, G. (2013, 22 avril). *D'après une enquête ; les généalogistes sont plutôt des hommes soucieux de transmettre*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/les-genealogistes-des-hommes-soucieux-de-transmettre>
- Guillaume. (2007, 14 mai). *Image de la blogosphère généalogique*. FranceGenWeblog. Consulté le 17 juillet 2023 sur <http://www.francegenweb.org/blog/index.php?post/2007/05/14/274-image-de-la-blogosphere-genealogique>
- Lenoble, E. (2020, 17 septembre). *Image de la blogosphère généalogique en 2015*. Auprès de nos racines. Consulté le 4 août 2023 sur <https://www.aupresdenosracines.com/image-de-la-blogosphere-genealogique-en-2015/>
- Monpouet, L. (2023). *Répertoire 2023 des blogs de généalogie*. GénéalogiePratique. Consulté le 4 août 2023 sur <https://www.genealogiepratique.fr/repertoire-des-blogs-de-genealogie/>
- La RFG. (2013, 4 octobre). *Nouveau : les Matins malins de la généalogie*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/nouveau-les-matins-malins-de-la-genealogie>
- De Morant, G. (2023, 11 juillet). *Orange va fermer les Pages perso : 14 000 sites de généalogie menacés*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/orange-va-fermer-les-pages-perso-14000-sites-de-genealogie-menaces>
- Tison, V. (2022, 13 janvier). *Les multiples facettes de l'indexation collaborative*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 1^{er} août 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/dossiers/les-multiples-facettes-de-l-indexation-collaborative>
- France Archives. (2023, 18 mai). *Pratiques collaboratives : les internautes acteurs aux côtés des services d'archives*. France Archives, portail national des archives. Consulté le 29 juillet 2023 sur <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/26288084>
- Archives d'Indre-et-Loire. (s.d.). *Indexation collaborative*. Site des Archives d'Indre-et-Loire. Consulté le 2 août 2023 sur <https://archives.touraine.fr/page/indexation-collaborative>
- Boudarel, S. (2015, 20 octobre). *Mémoire des hommes et 1 Jour 1 Poilu : une collaboration gagnante*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/memoire-des-hommes-et-1-jour-1-poilu-une-collaboration-gagnante>

- Mémoire des Hommes. (2019, 10 avril). *La base de données des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale est désormais accessible aux internautes et librement téléchargeable !*. Actualités site Mémoire des Hommes. Consulté le 2 août 2023 sur <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?laref=1381&titre=la-base-de-donnees-des-morts-pour-la-france-de-la-premiere-guerre-mondiale-est-desormais-accessible-aux-internautes-et-librement-telechargeable->
- Archives nationales. (2023, 20 mars). *L'édition des testaments de Poilus est en ligne !*. Girophares, projets collaboratifs de transcription et d'indexation des Archives nationales. Consulté le 2 août 2023 sur <https://girophares.archives-nationales.culture.gouv.fr/ledition-des-testaments-de-poilus-est-en-ligne>
- Clavaud, F. (2018, 5 mars). *Qu'est-ce que TEI ?*. Site Testaments de Poilus. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://testaments-de-poilus.huma-num.fr/#!/content/20>
- France Archives. (2023, 18 mai). *Les Archives nationales de France lancent la plateforme Girophares*. France Archives, portail national des archives. Consulté le 29 juillet 2023 sur <https://francearchives.gouv.fr/fr/actualite/755072461>
- Hervis, C. (2023, 11 mai). *Associations de généalogie : stop ou encore ?* La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/dossiers/associations-de-genealogie-stop-ou-encore>
- Monpouet, L. (2023). *L'annuaire des associations de généalogie 2023*. GénéalogiePratique. Consulté le 4 août 2023 sur <https://www.genealogiepratique.fr/annuaire-associations-de-genealogie/#t-1678508503789>
- Association Généalogique de l'Anjou. (2023, mars). 50 ans de vie de l'A.Gen.A, 1973-2023. *Le Closier*, numéro (178), 34-47.
- Archassal, P.V. Baxter, J.Y. (2023). 3000 sites Internet pour votre généalogie. Hors-série, La Revue française de Généalogie.
- Monpouet, L. (2023, 13 juillet). *Le classement 2023 des logiciels de généalogie*. GénéalogiePratique. Consulté le 3 août 2023 sur <https://www.genealogiepratique.fr/classement-logiciels-genealogie/>
- Baxter, J.Y. (2020, 20 juillet). *Les logiciels et applications Made in France*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/dossiers/les-logiciels-et-applications-made-in-france>
- Thébaud, F. (2023, 10 juillet). *2 milliards d'individus dans les arbres généalogiques !*. Blog Geneanet. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.geneanet.org/blog/post/2023/07/2-milliards-dindividus-dans-les-arbres-genealogiques>
- De Morant, G. (2023, 28 février). *Rootstech 2023 : une vingtaine de sessions en français*. La Revue française de Généalogie. Consulté le 17 juillet 2023 sur <https://www.rfgenealogie.com/infos/rootstech-2023-une-vingtaine-de-sessions-en-francais>
- FamilySearch. (2023, 22 mars). *RootsTech 2023 unites friends and families worldwide*. FamilySearch newsroom. Consulté le 4 août 2023 sur <https://www.familysearch.org/en/newsroom/rootstech-2023-unites-friends-and-families-worldwide>
- Nielsen, D. (2020, 26 octobre). *How Machine-Learning and OCR are changing family history*. FamilySearch Blog. Consulté le 30 juillet 2023 sur <https://www.familysearch.org/en/blog/optical-character-recognition-indexing>

- Machet, P. (2017, 12 octobre). *#Genealogix ou comment je suis tombé(e) dans la généalogie tout petit ! Episode 1*. Blog Les Jeunes et la Généalogie. Consulté le 14 août 2023 sur <https://jeunesetgenealogie.blogspot.com/2017/10/genealogix1-ou-comment-je-suis-tombee.html>
- Machet, P. (2017, 12 novembre). *#Genealogix ou comment je suis tombé(e) dans la généalogie tout petit ! Episode 2*. Blog Les Jeunes et la Généalogie. Consulté le 14 août 2023 sur <https://jeunesetgenealogie.blogspot.com/2017/11/genealogix-ou-comment-je-suis-tombee.html>
- Machet, P. (2017, 12 décembre). *#Genealogix ou comment je suis tombé(e) dans la généalogie tout petit ! Episode 3*. Blog Les Jeunes et la Généalogie. Consulté le 14 août 2023 sur <https://jeunesetgenealogie.blogspot.com/2017/12/genealogix-ou-comment-je-suis-tombee.html>
- Machet, P. (2018, 13 mars). *#Genealogix ou comment je suis tombé(e) dans la généalogie tout petit ! Episode 6*. Blog Les Jeunes et la Généalogie. Consulté le 14 août 2023 sur https://jeunesetgenealogie.blogspot.com/2018/03/genealogix-ou-comment-je-suis-tombee_13.html
- Machet, P. (2018, 12 avril). *#Genealogix ou comment je suis tombé(e) dans la généalogie tout petit ! Episode 7*. Blog Les Jeunes et la Généalogie. Consulté le 14 août 2023 sur <https://jeunesetgenealogie.blogspot.com/2018/04/genealogix-ou-comment-je-suis-tombee.html>
- Machet, P. (2018, 19 juin). *#Genealogix ou comment je suis tombé(e) dans la généalogie tout petit ! Episode 9*. Blog Les Jeunes et la Généalogie. Consulté le 14 août 2023 sur https://jeunesetgenealogie.blogspot.com/2018/06/genealogix-ou-comment-je-suis-tombee_19.html
- Machet, P. (2018, 12 septembre). *#Genealogix ou comment je suis tombé(e) dans la généalogie tout petit ! Episode 10*. Blog Les Jeunes et la Généalogie. Consulté le 14 août 2023 sur <https://jeunesetgenealogie.blogspot.com/2018/09/genealogix-ou-comment-je-suis-tombee.html>
- Machet, P. (2019, 12 mars). *#Genealogix ou comment je suis tombé(e) dans la généalogie tout petit ! Episode 15*. Blog Les Jeunes et la Généalogie. Consulté le 14 août 2023 sur https://jeunesetgenealogie.blogspot.com/2019/03/genealogix-ou-comment-je-suis-tombee_12.html
- Ducros, C. (2015, 29 avril). *Généalogie : partir mieux armé à la recherche de ses ancêtres*. Le Figaro. Consulté le 12 août 2023 sur <https://www.lefigaro.fr/lifestyle/2015/04/29/30001-20150429ARTFIG00046-genealogie-partir-mieux-arme-a-la-recherche-de-ses-ancetres.php>

Table des matières

Remerciements	2
Introduction.....	3
Partie I - Nouvelles technologies et généalogie : vers la quatrième révolution.....	4
Chapitre 1 - Les étapes technologiques de la généalogie	5
I - Technologies et généalogie : des évolutions dans tous les domaines.....	5
II - Les révolutions technologiques de la généalogie	6
1) La première révolution : microfiche et microfilm, des lecteurs à manivelles aux lecteurs électriques.....	6
2) La seconde révolution : informatique, bases de données, logiciels et Minitel... ..	7
3) La troisième révolution : Internet, groupes Yahoo, plateformes collaboratives, bases de données en ligne et numérisation.....	8
4) La quatrième révolution : OCR, HTR, collaboratif et crowdsourcing, transcription et indexation automatisée, intelligence artificielle, ADN.....	10
Chapitre 2 - IA, OCR, HTR etc. quelques définitions.....	11
I - Qu'est-ce que l'intelligence artificielle (IA) ?	11
II - Comment fonctionne l'intelligence artificielle (IA) ?	13
Chapitre 3 - Les projets innovants, des initiatives archivistiques, aux retombées bénéfiques pour les généalogistes.....	15
I - DNA Drive : une stratégie bio-inspirée de stockage sur ADN	15
II - Himanis : l'indexation automatique et recherche plein texte	16
III - LECTAUREP, pour une lecture augmentée.....	16
IV - SIMARA, la rétro conversion des inventaires et fichiers anciens grâce à la transcription structurée	17
V - Socface, de la reconnaissance de textes à grande échelle à la constitution d'une base de données.....	18
VI - Au-delà des expérimentations technologiques ?	19
Chapitre 4 - L'intégration des nouvelles technologies par les grands acteurs du monde marchand ...	21
I - L'IA pour améliorer les services aux usagers des portails généalogiques.....	21
II - L'ADN et la généalogie	22
Partie II - Nouvelles technologies : quel impact sur les profils de généalogistes et l'écosystème ?... ..	24
Chapitre 1 - Les généalogistes amateurs.....	25
I - La généalogie, une passion française	25
II - Qui sont les généalogistes aujourd'hui ?	27
III - De nouveaux profils de généalogistes.....	30
Chapitre 2 - Des généalogistes- acteurs	32
I - Les généalogistes et le bénévolat	32
II - Mémoire des Hommes : des projets collaboratifs de portée nationale	33
III - Testaments de Poilus : la transcription collaborative	33
IV - GIROPHARES : l'utilisateur au cœur de la stratégie des Archives nationales.....	34

V - L'intelligence artificielle va-t-elle supplanter les projets participatifs ?	34
Chapitre 3 - Quelle place pour les associations généalogiques aujourd'hui ?	35
I - Des associations en perte de vitesse ?	35
II - Comment expliquer la baisse globale des adhérents ?	36
III - Du renouveau des associations ?	37
Chapitre 4 - De nouveaux entrants professionnels ?	40
I - Les incontournables de la généalogie	40
II - Les acteurs technologiques du marché de la généalogie.....	40
III - Les professionnels de la transcription automatique.....	41
IV - Qu'en est-il des outils de reconnaissance d'écriture pour le grand public ?	42
Partie III - Est-il plus simple de faire de la généalogie aujourd'hui ?.....	44
Chapitre 1 - Pourquoi fait-on sa généalogie aujourd'hui ?	45
I - Raisons et motivations	45
II - Déclencheurs et moments propices.....	46
III - Des raisons toutes personnelles qui se déclenchent à tout âge	46
Chapitre 2 - Comment fait-on sa généalogie ?.....	49
I - Les différentes vagues de la généalogie.....	49
II - La généalogie click & fast	49
III - Quelle pratique de la généalogie aujourd'hui ?	50
IV - Les différentes étapes du généalogiste	52
Chapitre 3 - Quelle généalogie aujourd'hui ?.....	54
I - L'arbre généalogique comme point de départ	54
II - Généalogie et histoire locale, une frontière poreuse	54
III - Vers une généalogie du sensible	54
IV - Une généalogie scientifique.....	55
V - Une généalogie éducative.....	55
VI - Une généalogie ludique	56
VII - La généalogie : un savoir-faire et une expertise	56
Conclusion La généalogie : des technologies au service des hommes	57
Lexique de l'IA pour les généalogistes	58
A propos des sources	59
Bibliographie	60